

Donald Trump veut ouvrir trois océans à l'exploration pétrolière

Page A 3



Et cetera Michael Grab, heureux comme les pierres

Page B 10

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 300

LE DEVOIR, LE VENDREDI 5 JANVIER 2018

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



À Moncton, au Nouveau-Brunswick, un piéton marche au centre d'une rue désertée par les automobilistes au début de la tempête.

Tempête à l'est!

Écoles fermées, vols et trajets d'autobus annulés, traversiers immobilisés au quai, pannes d'électricité : l'est du Canada et des États-Unis est mis à l'épreuve en ce début de janvier

ANNABELLE CAILLOU

Après avoir enduré une vague de froid extrême, les Québécois affrontent depuis jeudi une puissante tempête de neige. Remontant la côte est américaine avec des vents de 100 km/h et des accumulations de neige de plus de 30 cm, la dépression a frappé les provinces de l'Atlantique et l'est du Québec en fin de journée.

Environnement Canada a lancé plusieurs avertissements et veilles de tempête hivernale pour les provinces maritimes et certains secteurs de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le Québec n'échappera pas à la tempête, qui apportera des vents forts et beaucoup de neige, d'après le météorologue Jean-Philippe Bégin.

Jeudi après-midi, la neige commençait déjà à ensevelir l'Estrie, près de la frontière américaine.

Les régions les plus touchées — le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord — devraient recevoir entre 20 et 50 cm ainsi que des rafales de 70 à 90 km/h qui soulèveront de la poudrière.

« On s'attend à une visibilité nulle surtout en Gaspésie et sur la Côte-Nord, prévient M. Bégin. On conseille aux gens de repenser leurs déplacements dans les 24 prochaines heures. »

Le sud du Québec devrait aussi recevoir de 5 à 10 cm, tandis que le nord-ouest sera complètement épargné.

Si la tempête devrait se calmer samedi, les rafales seront toujours présentes et les conditions routières, aussi difficiles. Les vents forts feront

une nouvelle fois chuter le mercure entre -15 et -20 °C, précise M. Bégin.

L'impact de ces conditions météorologiques difficiles se faisait déjà ressentir jeudi. À l'aéroport Montréal-Trudeau, plus de 740 arrivées et départs vers la côte est canadienne et américaine ont été annulés. Plusieurs compagnies aériennes ont déjà prévenu leurs clients de possibles retards et annulations de vols ces prochains jours.

Orléans Express a annoncé que plusieurs retards, annulations et interruptions de parcours étaient à prévoir pour les trajets d'autobus reliant Rimouski et Rivière-du-Loup à Québec et Montréal.

VOIR PAGE A 10 : TEMPÊTE

Hausse du taux de présence dans les garderies

Québec atteint son objectif, mais à quel prix? demandent les services de garde

JESSICA NADEAU

Sous la menace de voir leurs subventions fondre comme neige au soleil, la très grande majorité des garderies privées subventionnées et des centres de la petite enfance (CPE) ont réussi à augmenter leur taux de présence pour atteindre le fameux seuil de 80% imposé par Québec, révèlent les derniers chiffres du ministère de la Famille obtenus par *Le Devoir*. Mais pour ceux qui écoperont, la facture peut s'avérer salée, dénonce l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), qui commence à prendre la pleine mesure des impacts financiers sur ses membres.

En 2016, pour lutter contre les « places fantômes », le gouvernement a obligé les garderies privées subventionnées et les CPE à avoir un taux de présence annuel minimum de 80%, à défaut de quoi leurs subventions seraient amputées. Ils étaient alors nombreux à dénoncer cette mesure, affirmant que c'était pratiquement impossible d'y arriver et, surtout, hors de leur contrôle, puisqu'ils ne peuvent obliger des parents à amener leur enfant à la garderie.

Mais les premiers résultats, comptabilisés par le ministère de la Famille, démontrent que l'annonce de Québec a eu l'effet escompté. Ainsi, dans les centres de la petite enfance, le taux de présence moyen est passé de 77,94% en 2015-2016 à 81,47% en 2016-2017. Dans les gar-

Une garderie sur sept n'a pas atteint la cible de fréquentation établie par le gouvernement

VOIR PAGE A 10 : GARDERIES

AUJOURD'HUI



Le monde · **Le livre maudit.** Le livre qui dresse un sombre portrait de la Maison-Blanche, citant notamment Steve Bannon, sortira quatre jours plus tôt que prévu. **Page A 7**



Avis légaux..... B 8
Décès..... B 6
Météo..... A 4
Mots croisés..... A 4
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 9

20^E ANNIVERSAIRE DE LA CRISE DU VERGLAS Et si le pire survenait à nouveau?

Le Québec est mieux outillé pour faire face à une éventuelle crise, dit-on

Il y a 20 ans, le Québec faisait face à l'une des plus grandes catastrophes naturelles de son histoire. Entre le 4 et le 10 janvier 1998, la tempête de verglas a laissé jusqu'à 100 millimètres de pluie verglaçante sur son passage, plongeant dans le noir plus d'un million d'abonnés d'Hydro-Québec au pire de la crise. Deuxième texte d'une série à lire jusqu'à samedi.

KARL RETTINO-PARAZELLI

Des pylônes qui tombent comme des dominos, la plus importante ville du Québec qui frôle la pénurie d'eau potable et des municipalités impuissantes au sein d'un sys-



VOIR PAGE A 10 : VERGLAS

Hydro-Québec a remanié son réseau de sorte à éviter les chutes en cascade des pylônes.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BILAN LÉGISLATIF

Harcèlement, neutralité religieuse et médecin de famille

Une quarantaine de nouvelles lois ont été adoptées par l'Assemblée nationale en 2017

CAROLINE PLANTE
à Québec

Au-delà des débats partisans, les députés de l'Assemblée nationale ont réussi à adopter une quarantaine de lois en 2017, tentant de résoudre plusieurs enjeux et de contribuer au progrès social. Coup d'œil sur le bilan législatif du gouvernement, le travail des députés d'opposition et sur ce qui nous attend en 2018.

Lois adoptées

La loi 62 devait mettre fin à plus d'une décennie de débats acrimonieux autour des accommodements religieux au Québec.

Bien qu'elle ait été adoptée le 18 octobre dernier et qu'elle s'applique aujourd'hui, la loi — qui prévoit notamment que tous les services publics doivent être donnés et reçus à visage découvert — est contestée devant les tribunaux par des groupes qui soutiennent qu'elle brime leur droit à la liberté religieuse.

Son article charnière a été suspendu le temps que le gouvernement publie les «lignes directrices» qui viendront préciser, cette année, les accommodements possibles.

Parmi les autres lois sociales votées, notons la loi 99 qui resserre l'encadrement dans les

centres jeunesse afin de prévenir les fugues et l'exploitation sexuelle des jeunes, la loi 113 qui donne aux personnes adoptées plus d'informations sur leurs origines et la loi 115 qui vise à lutter contre la maltraitance des aînés.

La loi 151 visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur a été adoptée à la vitesse grand V; le gouvernement a aussi tenu un forum sur la question en décembre dernier, durant lequel il a annoncé qu'il rehausserait le financement qu'il accorde aux organismes d'aide aux victimes d'agression sexuelle et qu'il rendait obligatoire le cours d'éducation sexuelle de la première année du primaire à la cinquième année du secondaire, et ce, dès la rentrée scolaire de 2018.

Le ministre des Affaires municipales et de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a été particulièrement actif; il a fait adopter en 2017 la loi 121 augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, la loi 122 qui reconnaît les municipalités comme gouvernements de proximité et la loi 133 obligeant les policiers et les constables spéciaux à porter leurs uniformes au travail.

En santé, un million de Québécois de plus ont trouvé un

médecin de famille grâce à l'entente sur la loi 20, qui fixait, en 2015, des cibles à atteindre au 31 décembre 2017 (taux d'inscription de 85% et taux d'assiduité de 80%). Au dernier décompte, le taux d'inscription se situait aux alentours de 79%, tandis que le taux d'assiduité était de 83,4%.

Le gouvernement prétend par ailleurs que sa loi 130 impose des obligations professionnelles qui permettront de venir à bout des problèmes d'organisation clinique, tandis que la loi 148 aiderait à réduire le coût des médicaments.

La pièce maîtresse de 2018 sera sans aucun doute la loi 157, qui constituera la Société québécoise du cannabis

En éducation, la loi 143 vise à améliorer la qualité des services de garde et à rehausser la sécurité dans les services non régis, et la loi 144 garantit à tous les enfants — qu'ils soient demandeurs d'asile, sans papiers ou autres — l'accès à l'école publique. Cédant à la pression de l'opposition, le gouvernement a offert dans sa mise à jour économique 100\$ par enfant pour l'achat de fournitures scolaires.

Retenons par ailleurs l'adoption de trois lois à saveur économique: la loi 108 créant l'Autorité des marchés publics, la loi 134 visant à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation et à encadrer les contrats de service de règlement de dettes, les contrats de crédit à coût élevé et les programmes de fidélisation, et la loi 137 qui crée le Réseau électrique métropolitain (REM).

En processus d'adoption

Le processus d'adoption de la loi 107, qui vise à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption, doit se poursuivre dans les prochains mois.

La pièce législative est à manier avec délicatesse et prudence à la lumière des récentes controverses à l'Unité permanente anticorruption (UPAC): elle a arrêté le député Guy Ouellette en octobre dernier sans déposer d'accusation et a dû récemment se débarrasser de son numéro 2, aux prises avec des allégations de courtage illégal.

Le ministre Coiteux a d'ailleurs déposé un amendement

au projet de loi, qui a été bien accueilli, pour instaurer un comité de surveillance composé de trois membres indépendants, qui vérifierait l'administration des enquêtes au sein de l'UPAC.

Celle-ci continue d'ailleurs de mener l'enquête Mâchurer, qui porte sur le financement politique et le Parti libéral du Québec (PLQ) du temps où il était dirigé par Jean Charest.

À venir en 2018

La pièce maîtresse de 2018 sera sans aucun doute la loi 157, qui constituera la Société québécoise du cannabis (SQC).

Le gouvernement Couillard n'a d'autre choix que de légiférer avant le 1^{er} juillet 2018, jour où la drogue sera légalisée par Ottawa.

Le projet de loi 157 prévoit donc que le cannabis sera vendu par une nouvelle filiale spécialisée de la Société des alcools du Québec (SAQ), qu'il sera interdit d'en faire pousser chez soi et que ce sera tolérance zéro en matière de conduite automobile. L'âge légal au Québec pour en consommer sera de 18 ans.

Les consultations publiques se poursuivront au cours des prochains mois, la ministre responsable du dossier, Lucie Charlebois, se disant tout à fait ouverte à améliorer le projet de loi.

Allant de pair avec une loi sur le cannabis, un Code de la sécurité routière plus costaud: la loi 165 permettra au ministre des Transports, André Fortin, de resserrer les règles sur le réseau routier pour tenter, entre autres, d'éliminer les distractions au volant causées par les appareils électroniques, et punir sévèrement les récidivistes de l'alcool au volant.

Signe que le Québec est en année électorale, le gouvernement Couillard espère l'adoption rapide du projet de loi 166 qui reformerait le système de taxation scolaire et accorderait des baisses de taxes à tous les Québécois, dans toutes les régions, à divers degrés.

Québec entend aussi réviser la Loi sur les normes du travail, afin de faciliter la conciliation travail-famille-études et d'améliorer la qualité de vie des salariés.

On pourrait y retrouver entre autres des propositions d'horaires plus flexibles, ainsi que de plus longs congés pour les parents. La dernière révision de cette loi remonte à 2002. On avait notamment fait passer de 5 à 10 le nombre de jours de congé, sans salaire, pour obligations familiales.

La Presse canadienne

Le patron de Facebook fait son mea-culpa

Le p.-d.g. de Facebook, Mark Zuckerberg, a publié jeudi des vœux en forme de mea-culpa, reconnaissant notamment des «erreurs» dans la chasse aux contenus problématiques (propos haineux, fausses nouvelles...) qui pullulent sur le réseau, des errements auxquels il promet de remédier en 2018. Le réseau social, qui revendique plus de deux milliards d'utilisateurs dans le monde, a été chahuté en 2017, se voyant accusé en particulier de ne pas lutter assez efficacement contre les contenus problématiques, comme les appels à la haine, l'apologie du terrorisme ou les fausses informations. «Mon défi personnel pour 2018 est de me concentrer sur la résolution de ces questions importantes. Nous n'empêcherons pas toutes les erreurs et tous les détournements [de Facebook], mais nous faisons à l'heure actuelle trop d'erreurs pour ce qui est de faire respecter nos règles [d'utilisation] et d'empêcher les mauvais usages de nos outils», a dit le milliardaire.

Agence France-Presse

Passagers coincés: poursuite contre Air Transat et l'OTC

Un militant pour les droits des passagers aériens a déposé une poursuite contre l'Office des transports du Canada (OTC) et Air Transat concernant une décision liée aux incidents de l'été dernier qui avaient laissé des centaines de passagers coincés sur le tarmac de l'aéroport pendant des heures. Gabor Lukacs demande à la Cour d'appel fédérale d'infirmier une décision de l'OTC datant du mois de novembre, qui prévoit une amende de 295 000\$ imposée au transporteur aérien montréalais pour avoir violé plusieurs règles en matière de transport. Cette amende pouvait cependant être réduite selon les dommages versés par Air Transat. Selon M. Lukacs, l'amende représente une «tape sur les doigts» et est bien inférieure aux sanctions prévues dans le manuel d'application de la loi de l'organisme. L'OTC a refusé de commenter la situation parce qu'elle fait l'objet d'une poursuite. Air Transat a refusé de commenter la poursuite, mais a indiqué qu'elle verserait 500\$ à chaque passager de quatre vols qui ont été redirigés à Ottawa cette journée-là, dont deux qui n'ont pas fait l'objet d'une enquête de l'OTC.

La Presse canadienne

DROITS

L'avortement suscite toujours des débats enflammés trente ans après sa décriminalisation

BRETT BUNDALE

En janvier, la décision Morgentaler de la Cour suprême du Canada célébrera son 30^e anniversaire.

Le 28 janvier 1988, le plus haut tribunal du pays avait en effet invalidé une loi criminalisant l'avortement, sauf dans les cas où un comité de médecins établissait que la grossesse constituait une menace pour la vie ou la santé de la femme.

La Cour suprême avait jugé la loi inconstitutionnelle, estimant qu'elle allait à l'encontre du droit à la vie, à la liberté et à la sécurité garanti par la Charte canadienne des droits et libertés.

«Bravo pour toutes les femmes du Canada», avait déclaré Henry Morgentaler, médecin et défenseur du droit à l'avortement, à l'extérieur de la salle d'audience de la Cour suprême. «Les femmes du Canada ont enfin obtenu justice!»

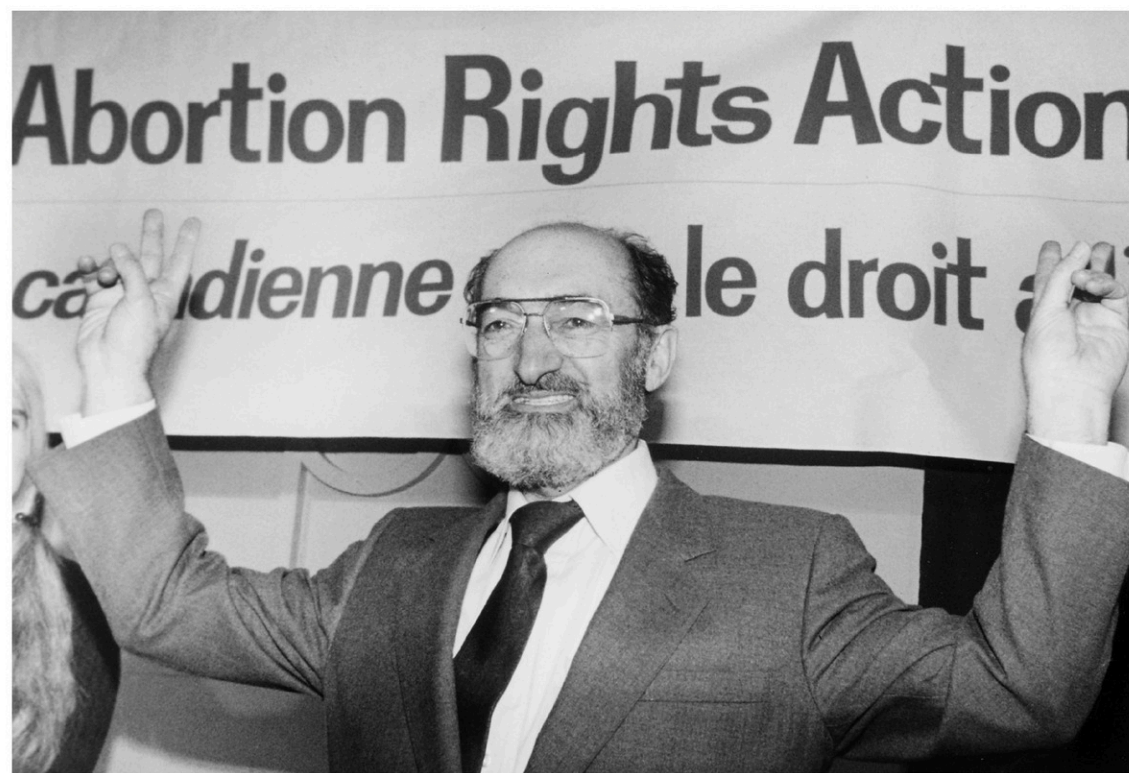
Trente ans plus tard, cette décision historique est toujours la pierre d'assise du droit à l'avortement au pays.

Mais le sujet continue de susciter des débats enflammés. Les opposants à l'interruption volontaire de grossesse comme ses défenseurs demandent au gouvernement de légiférer, les premiers pour interdire ou limiter l'accès à l'avortement, les seconds pour l'améliorer et mettre un terme au harcèlement dont sont victimes les médecins qui pratiquent l'intervention et les patientes.

«Même si 30 années se sont écoulées depuis que la loi contre l'avortement a été invalidée au Canada, nous sommes encore confrontés aux mêmes problèmes», a déploré Arlene Leibovitch, la veuve d'Henry Morgentaler et propriétaire des cliniques Morgentaler d'Ottawa et de Toronto.

Selon M^{me} Leibovitch, les militants antiavortement se rassemblent souvent devant les cliniques qui offrent le service, brandissant des images horribles et intimidant les médecins et les patientes.

«La clinique Morgentaler à Ottawa a fait l'objet de manifestations parmi les plus brutales à avoir eu lieu au pays et le droit des femmes à la vie privée a été très compromis, a rappelé M^{me} Leibovitch. C'est extrêmement stressant, à la fois pour le personnel et pour les patientes, de se faire prati-



Le 28 janvier 1988, Henry Morgentaler célébrait la décision de la Cour suprême d'invalidation de la loi criminalisant l'avortement au Canada.

quement attaquer par des affiches et des gens qui leur hurlent à la tête alors qu'ils entrent dans la clinique.»

Une loi de l'Ontario visant à créer une «bulle de protection» autour des cliniques d'avortement devrait entrer en vigueur sous peu. Mais Arlene Leibovitch se demande pourquoi la province a mis trois décennies à réagir.

«Comment ce type de situation peut-il encore se produire aujourd'hui alors que l'avortement est légal depuis 30 ans?»

Un vide juridique

Avec la décision rendue par la Cour suprême en 1988, le Canada est devenu l'un des rares pays à ne pas avoir de loi interdisant ou assurant l'accès à l'avortement.

Les politiciens et les militants opposés à l'avortement ont déployé beaucoup d'efforts pour remédier à ce vide juridique. Ils soutiennent que l'intention du tribunal n'était pas de supprimer toutes les restrictions, mais plutôt de faire en sorte que ces restrictions n'enfreignent pas les droits de la femme enceinte garantis par la Charte canadienne des droits et libertés.

Toutes les tentatives pour recriminaliser l'avortement ont cependant échoué.

Plusieurs projets de loi d'initiative parlementaire ont

essayé, sans succès, de rendre certains aspects de l'avortement illégaux.

L'un d'eux a proposé d'interdire les avortements après 20 semaines de grossesse, alors qu'un autre a suggéré de criminaliser toute blessure infligée à un fœtus dans le cadre d'une infraction commise contre la mère.

La militante pour le droit à l'avortement Joyce Arthur prévient qu'accorder des droits au fœtus équivaut à s'aventurer sur

Avec la décision rendue par la Cour suprême en 1988, le Canada est devenu l'un des rares pays à ne pas avoir de loi interdisant ou assurant l'accès à l'avortement

une pente glissante qui pourrait restreindre les droits des femmes enceintes dans l'avenir. «Nous devons nous assurer que le pro-vie n'ont pas de base sur laquelle s'appuyer», a déclaré M^{me} Arthur, directrice générale de la Coalition pour le droit à l'avortement au Canada. «Sans restriction, ils n'ont aucun cadre de travail à utiliser comme point de départ.»

Selon elle, dans les pays où la loi rend l'avortement illégal après un certain nombre de

semaines de grossesse, les opposants exploitent cette limite pour restreindre davantage l'accès à l'intervention.

De leur côté, les pro-vie font valoir que la décision Morgentaler a laissé le fœtus sans protection. «Nous sommes littéralement un pays sans loi en ce qui a trait à l'avortement, a souligné Jack Fonseca, membre d'Abortion Rights Coalition, un groupe qui milite contre l'avortement. Une femme pourrait légalement se faire avorter n'importe quand

avant d'entrer en travail, jusqu'au moment d'accoucher.» Le groupe établi à Toronto réclame une interdiction complète de l'avortement, à quelques exceptions près.

Natalie Sonnen, de VieCanada, un autre groupe contre l'avortement, a pour sa part indiqué que n'importe quelle loi serait préférable à la situation actuelle où un avortement peut être obtenu à n'importe quel moment de la grossesse, et ce, peu importe la raison.

Une procédure médicale

Mais selon Joanna Erdman, titulaire de la Chaire MacBain en droit et politiques de la santé de l'Université Dalhousie, ces affirmations sont fausses.

«C'est vraiment une tactique pour brouiller les cartes. C'est totalement faux de dire que quelqu'un peut simplement se présenter dans une clinique au Canada et demander un avortement tardif pour n'importe quelle raison», a indiqué M^{me} Erdman, qui est aussi professeure agrégée à l'école de droit Schulich de l'Université Dalhousie.

Elle poursuit en soulignant que, si aucune loi n'interdit l'avortement, ce dernier est traité comme n'importe quelle autre procédure médicale et encadré par des politiques, des codes d'éthique et des protocoles médicaux.

«Nous n'avons aucune disposition spécifique dans le Code criminel pour l'avortement parce qu'il existe beaucoup de lois qui régissent l'avortement en tant que procédure médicale, a-t-elle ajouté. Laisser entendre que les femmes obtiennent régulièrement des avortements tardifs ne reflète pas du tout la réalité de la pratique en matière d'avortement.»

Joanna Erdman ajoute que la majorité des avortements tardifs sont «des cas absolument tragiques de grossesses désirées où il y a un diagnostic. C'est complètement cruel de forcer une femme à mener à terme un fœtus qui sera mort-né et de ne pas avoir la possibilité d'intervenir.»

L'argument récurrent des opposants à l'avortement selon lequel l'absence de loi poussera les femmes à se faire avorter à neuf mois de grossesse est, selon Joyce Arthur, «misogyne et insultant.»

«Il a été réfuté à de nombreuses reprises et, pourtant, ils continuent à l'utiliser», a-t-elle déploré.

«Il part du principe que les femmes sont si stupides et sans cœur qu'elles vont demander un avortement à neuf mois de grossesse pour des raisons futiles et que les médecins vont accepter de le faire. C'est illogique et frustrant, et c'est une forme de discours haineux envers les femmes et les médecins.»

«Le fait que, pendant 29 ans, nous n'avons eu aucune restriction en matière d'avortement est la preuve que nous n'en avons pas besoin», estime M^{me} Arthur.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Le progressisme béat

CHRISTIAN RIOUX

à Paris



La déprime étant de saison, je ne voulais pas commencer l'année sur une note trop morose. Je vais donc vous parler d'une chose dont on nous avait annoncé la disparition il y a une bonne décennie. Cela nous était asséné avec la certitude des « sachants ». Vous savez, ceux qui ne sont jamais en retard d'une mode et qui courent après la dernière innovation avec la frénésie d'une poule sans tête qui traverse le poulailler.

Il y a dix ans, peut-être même un peu plus, dans les allées du Salon du livre de Paris, on vous expliquait doctement, chiffres à l'appui, que le bon vieux livre de papier était en sursis. Il n'en avait plus que pour quelques années, le pauvre. Une décennie tout au plus et l'affaire serait pliée. Pour le remplacer, on brandissait ces petites tablettes lumineuses où les lignes défilaient comme sur un papyrus retrouvé à Herculaneum.

Il suffisait de faire une moue dubitative pour être rangé dans le camp des rétrogrades, des obscurantistes, voire des réactionnaires. Le dieu Modernité — pour ne pas dire le « progressisme » béat — ne supportait ni le doute ni la perplexité. Je me souviens d'avoir diné avec un haut fonctionnaire du ministère québécois de la Culture qui soutenait mordicus qu'aux États-Unis les ventes du livre numérique étaient sur le point de dépasser celles du livre en papier. Rien n'était plus important que de « rattraper notre retard », disait-il. Tel devait être le fin mot de notre politique culturelle.

La polémique ne concernait pas que le livre. Elle s'élargissait évidemment aux bibliothèques. Qui se souvient que la disparition imminente du livre en papier a servi d'argument contre la construction de la Grande Bibliothèque de Montréal? Il fallait bien un « conservateur » comme Lucien Bouchard pour avoir pris une telle décision! On rigolait encore plus des millions investis par ces réacs de Français dans la bibliothèque François Mitterrand. Tout cela pour un objet dont les jours étaient comptés et qu'il fallait se dépêcher d'envoyer au recyclage.

Dix ans plus tard, force est de constater qu'aucune de ces prévisions apocalyptiques ne s'est réalisée. Même aux États-Unis, la part du livre numérique n'a jamais dépassé 20% du marché. Et encore, certaines publications parlent plutôt de 13%. C'est ce qu'a reconnu le directeur de Penguin Random House, Markus Dohle, à la Foire du livre de Francfort cet automne. Après une hausse continue, la vente des livres numériques est en recul constant depuis 2015. Depuis deux ans, ses ventes ont baissé d'un milliard de dollars au profit de l'imprimé. On a même vu Amazon ouvrir de bonnes vieilles librairies dans les grandes villes américaines.

En France, le livre numérique n'a jamais vraiment décollé. Il n'occupe que 3,5% du marché. Dès 2011, les Français ont étendu à celui-ci le prix unique du livre, empêchant ainsi Amazon de casser les prix. Le numérique ne triomphe que dans des niches très pointues, comme les dictionnaires, les encyclopédies et l'autoédition. Il faut dire que, contrairement à l'Amérique du Nord, la France jouit d'un réseau serré de librairies.

◆ ◆ ◆

En 2011, le regretté Umberto Eco nous avait pourtant prévenus dans un livre au titre qui se passe de commentaire : *N'espérez pas vous débarrasser des livres* (Grasset). L'auteur du *Nom de la rose* comparait le bon vieux livre à la cuillère et au marteau. Des outils de base que les gadgets électroniques ne sont pas près de supplanter. Si la plupart des bricoleurs possèdent aujourd'hui un tournevis électrique, cela ne les empêche pas d'avoir dans leur coffre à outils quatre ou cinq tournevis ordinaires. Et le batteur électrique a-t-il fait disparaître le fouet?

Ces jours-ci à Paris, on assiste même à un certain regain du papier dans le domaine des périodiques. Deux revues culturelles viennent d'être créées. Ces dernières années, un journal quotidien et un autre hebdomadaire ont vu le jour. Tous sur papier. Certes, l'avantage du numérique en ce domaine est plus décisif et la distribution papier régresse en France comme ailleurs. Mais cela ne veut pas dire pour autant que le papier disparaîtra. Parions que les élites britanniques, américaines et françaises sont prêtes à payer le prix pour continuer à lire sur papier le *Financial Times*, le *Washington Post* et *Le Monde*. Il n'est pas exclu non plus qu'une partie de la jeunesse, que l'on enferme aujourd'hui dans le tout-numérique à grands coups de publicité et de menace de passer-à-côté-de-leur-avenir, ne se rebelle et découvre en vieillissant le plaisir des longues heures passées à lire sans écrans.

Ces perspectives d'une histoire qui n'est pas linéaire irriteront les « progressistes » bardés de certitudes que nous sommes, habitués à penser que le progrès est toujours du côté de la nouveauté et de la technologie. Or, les décideurs qui ont envoyé à la casse les tramways et les trains en Amérique il y a quelques décennies n'étaient-ils pas de cette eau? Voilà pour quoi, en matière de transport en commun, l'Amérique est aujourd'hui à l'âge de pierre comparée à l'Europe. Un sain conservatisme est parfois la meilleure façon de se garder des illusions de l'époque. Et la nôtre n'en manque pas. « Le passé ne peut pas mourir, disait Faulkner, il n'est même pas passé. »



Photo datant de 2013 qui montre une plateforme pétrolière de Shell dans la baie Kiliuda, en Alaska

JAMES BROOKS ASSOCIATED PRESS

Trump veut ouvrir trois océans à l'exploration pétrolière

Le plan américain est aussitôt dénoncé par des scientifiques, des environnementalistes et même au moins un gouverneur républicain

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement Trump a dévoilé jeudi un vaste plan visant à permettre les forages pétroliers et gaziers dans la quasi-totalité des eaux côtières américaines. Les océans Atlantique, Pacifique et Arctique sont visés par le projet, conçu pour favoriser l'exploitation en mer pendant plusieurs années, malgré les risques environnementaux.

Le plan développé par la Maison-Blanche est en fait le plus ambitieux jamais présenté favorable à l'exploration pétrolière et gazière en milieu marin. Il doit notamment permettre aux entreprises de forer dans des zones jusqu'ici hors d'atteinte pour l'industrie des énergies fossiles, en raison des règles de protection en place depuis plusieurs années.

Concrètement, près de 90% des zones côtières faisant partie du plateau continental américain pourraient ainsi être ouvertes à l'attribution de permis d'exploration entre 2019 et 2024, dans le cadre de ce plan de cinq ans.

À titre de comparaison, à l'heure actuelle, 94% des zones côtières ne sont pas accessibles à l'industrie, a précisé jeudi le secrétaire à l'Intérieur, Ryan Zinke. « Le développement responsable de nos ressources énergétiques » est important « pour notre économie et notre sécurité énergétique, en plus de fournir des milliards de dollars pour financer la conservation de nos zones côtières, des terres publiques et des parcs », a ajouté cet ancien militaire et défenseur de l'industrie du charbon.

Concurrence pétrolière

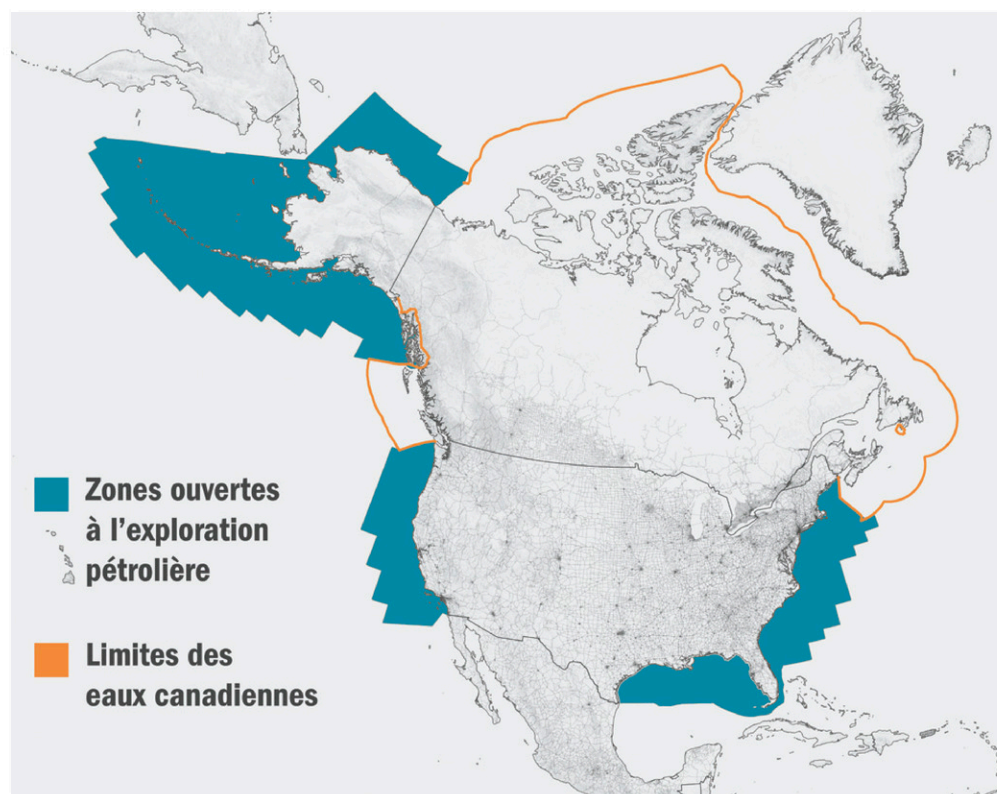
Selon le gouvernement américain, la réalisation de multiples projets d'exploitation de pétrole et de gaz au large des côtes pourrait permettre aux États-Unis de « concurrencer » d'autres pays producteurs d'énergies fossiles au cours des prochaines décennies.

Pour y parvenir, le gouvernement Trump compte autoriser les projets de recherche et d'exploitation de pétrole et de gaz le long de la côte est américaine, soit dans l'Atlantique. Il n'existe actuellement aucun permis en vigueur dans cette région, mais le projet prévoit neuf ventes de droits d'exploration, du Maine (aux limites des eaux canadiennes) à la Floride.

Dans le Pacifique, sept ventes sont envisagées, essentiellement au large des côtes de la Californie, mais aussi plus au nord, aux limites des eaux canadiennes. Une douzaine de ventes sont aussi prévues dans le golfe du Mexique, en plus de 19 ventes dans la zone arctique. Dans ce dernier cas, des permis pourront aussi être accordés aux limites des eaux canadiennes, en plus de zones actuellement protégées.

Inquiétudes

L'ouverture massive des zones maritimes à l'exploration pétrolière soulève toutefois de vives inquiétudes, particulièrement depuis la tragédie survenue en 2010 dans le golfe du Mexique. L'exploration d'une plateforme d'exploration,



LE DEVOIR



Lire aussi - Procès perdu. La justice norvégienne a débouté jeudi Greenpeace et deux autres ONG opposées à l'attribution par la Norvège de licences d'exploration pétrolière dans l'Arctique, une affaire emblématique montrant que la lutte contre le réchauffement se joue de plus en plus devant les tribunaux. **Page B 7**

Deepwater Horizon, y a provoqué la pire marée noire de l'histoire américaine.

Le long de la côte atlantique, l'opposition pourrait provenir de certains gouverneurs. Le gouverneur républicain de la Floride, Rick Scott, a d'ailleurs souligné son opposition jeudi. « J'ai tout de suite demandé à rencontrer le secrétaire Zinke pour discuter des préoccupations soulevées par ce projet et de la nécessité de retirer la Floride de la liste », a-t-il indiqué dans un communiqué.

Plusieurs scientifiques ont aussi déjà fait part de leurs inquiétudes pour la biodiversité, notamment en raison des risques de ces activités pour des espèces menacées, dont plusieurs espèces de cétacés. C'est le cas de la baleine noire, du rorqual bleu et de la baleine à bosse, qui voyagent le long de la côte chaque année pour rejoindre le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent.

Une étude d'impact américaine a même déjà évalué à 138 000 le nombre d'organismes marins potentiellement menacés par les levés sismiques qui seront réalisés pour trouver de possibles gisements dans les eaux de l'Atlantique.

Pour le Sierra Club, la décision de la Maison-Blanche se résume à une « vente » des communautés côtières, des eaux américaines et du climat à quelques « pollueurs industriels ».

Entente rejetée

Le projet annoncé jeudi était attendu depuis plusieurs mois. En avril dernier, le président Donald Trump avait en effet annoncé son intention de revoir le plan sur les forages en mer annoncé par son prédécesseur, Barack Obama.

Avant de quitter la Maison-Blanche, ce dernier avait en effet conclu une entente avec le gouvernement de Justin Trudeau. En vertu de cette « déclaration commune », le Canada et les États-Unis avaient décidé d'imposer un moratoire d'au moins cinq ans pour l'octroi de nouveaux permis d'exploration sur une large portion de l'océan Arctique. Dans le cas des États-Unis, le moratoire s'appliquait sur une superficie de plus de 500 000 km².

Dans le communiqué de cette déclaration politique commune, on faisait valoir que les eaux arctiques « sont irremplaçables », qu'elles sont « essentielles » pour les communautés autochtones du Nord, que les écosystèmes nordiques sont très vulnérables aux déversements pétroliers et que toute intervention en cas d'accident serait très complexe.

Avec le nouveau plan du gouvernement Trump, la quasi-totalité des eaux de l'Arctique américain sera accessible aux forages.

Le Devoir

ACTUALITÉS

INSTANTANÉS

La plus belle nuit

Cadeau de fin d'année des journalistes du *Devoir*, la série Instantanés propose des textes de fiction inspirés par des photos d'archives du temps des Fêtes envoyées par des lecteurs à la rédaction. Aujourd'hui, les deux derniers textes de la série, signés Laurence Clavel et Karl Rettino-Parazelli, à partir de clichés fournis par Guillaume Fortin et Marie Lavoie.

LAURENCE CLAVEL

C'est vrai qu'ils étaient un peu énervés. Pas des monstres — ma belle Julie exagère tout le temps —, mais des petits lutins, mettons. C'est normal, pour des enfants, d'être excités pendant le temps des Fêtes.

Ils n'avaient même pas enlevé leurs bottes qu'ils étaient déjà en train de fouiller dans les cadeaux en dessous du sapin. C'était beau de les voir. Après ça, Julie a passé la soirée à leur dire de ne pas toucher à ci puis à ça, mais ce n'était pas nécessaire. Les enfants, faut que ça explore, que ça découvre des affaires. Et il faut bien que Charles-Olivier apprenne à se servir d'une paire de ciseaux, il a presque six ans!

Rosalie a arraché presque tous les pétales de mon poinsettia, puis Charles-Olivier a brisé une tasse du service en porcelaine de ma mère. Après avoir fait trois heures d'auto, c'est sûr qu'ils avaient des fourmis dans les jambes, les petits tannants. Et c'est pas parce que je leur avais encore donné du chocolat», contrairement à ce que mon gendre a chuchoté à ma fille pendant que j'attachais les petits souliers rouges de Rosalie (elle n'arrête pas de vouloir les enlever, je pense qu'ils sont trop grands). C'est pas vrai que ça excite, le chocolat. Il paraît même que c'est bon pour la santé, ils l'ont dit aux nouvelles.

(De toute façon, c'était du «bon» chocolat, c'était des petits After Eight que j'ai mis dans leurs poches quand ils sont venus me donner des bécés.)

Ils étaient excités, et la belle Rosalie était malade, aussi. La pauvre, elle fait encore une otite. Sont toujours malades, ces enfants-là. Ma fille à moi n'a jamais eu ça, une otite. Elle a eu



GUILLAUME FORTIN

Ils ont beau faire du bruit, briser mes bibelots, salir mes belles nappes et sauter sur les divans, une grand-mère donnerait n'importe quoi pour passer plus de temps avec ses petits-enfants.

la picote une fois, je me le rappelle, mais c'était la faute du petit voisin.

Ça fait que pendant le souper, la petite a commencé à pleurer. Elle n'arrêtait pas de se frotter l'oreille. J'ai dit à ma fille de lui mettre un peu d'ail dedans, mais elle n'a rien voulu savoir. C'est un bon remède, pourtant. Ça, puis l'oignon. Ma mère à moi nous faisait toujours manger de l'oignon cru quand on disait qu'on avait mal à la gorge, puis ça prenait pas de temps qu'on n'avait plus mal.

Charles-Olivier, lui, ne voulait pas manger le bon ragoût de boulettes que j'avais préparé. Il disait qu'il avait mal au ventre. Mais quand j'ai sorti la bûche à la crème glacée Lambert, par exemple, il était miraculeusement guéri. Il a la dent sucrée, ce petit-là. Comme son grand-père Pierre-Paul. Lui, il aurait pu manger la bûche à lui tout seul. J'aurais donc voulu qu'il les connaisse, ses petits-enfants. Mais il est parti l'année où Charles-Olivier est né. Juste avant Noël.

Six ans déjà. Six Noël à décorer le sapin toute seule. À cuisiner mon ragoût en sachant qu'il ne sera pas là pour me dire que «ça goûte le ciel». Six ans à jeter les restes de bûche de Noël, puis à me dire que c'est du beau gaspillage. Six ans que ma Julie trouve des excuses pour ne pas venir me voir: c'est

trop dur pour elle, la maison lui rappelle trop de souvenirs, c'est trop loin, «avec les enfants, tu comprends, maman».

Me semble, oui. La République dominicaine, ça, c'est loin, et pourtant, ils partent dans le sud un Noël sur deux depuis que Pierre-Paul est décédé...

C'est sûr que je pourrais descendre en ville pour les voir plus souvent. Mais j'aime pas ça conduire sur l'autoroute. Et puis la ville, c'est pas chez moi. Chez moi, c'est ici. Dans la maison qu'on a achetée quand on s'est marié, Pierre-Paul et moi. Où notre Julie est née. Où on a fêté déjà plus de 30 Noël. La maison qu'il va bien falloir que je vende à un moment donné parce qu'elle est rendue bien trop grande pour moi toute seule.

Si au moins ma fille et sa petite famille restaient à coucher. Mais on dirait qu'ils ont toujours une bonne raison pour s'en aller de bonne heure: un brunch avec des amis le lendemain, le petit qui est malade en auto s'il ne dort pas pendant le trajet...

Sauf cette année. Cette année, grâce à la neige qui a commencé à tomber juste avant qu'on soupe puis qui s'est transformée en verglas pendant qu'on coupait la bûche; grâce à Charles-Olivier qui avait mangé trop de dessert et qui se tenait le ventre à deux mains en pleurant; grâce à Rosalie qui s'est endormie sur le tapis du salon après avoir pleuré toute la soirée; grâce à mon gendre à qui

j'avais servi un petit peu trop de fort et qui avait «oublié» que c'est lui qui conduisait; grâce à tout ça, cette année, il est presque minuit et ma famille est encore là. Même pas besoin de cadeaux: je suis comblée.

J'entends ma fille Julie qui chantonne *Ô, nuit de paix* en faisant la vaisselle pendant que mon gendre Marc s'ouvre une dernière petite bière en regardant *Miracle sur la 34^e rue*. Il a baissé le volume parce que les petits dorment.

Ils ont beau faire du bruit, briser mes bibelots, salir mes belles nappes et sauter sur les divans, je donnerais n'importe quoi pour passer plus qu'un Noël sur deux avec mes petits-enfants. Pouvoir enlever les souliers rouges de Rosalie pour la coucher dans son petit lit encore tout habillée. Veiller avec mon grand Charles-Olivier puis coller deux chaises de cuisine ensemble pour qu'il «se repose» (impossible de le coucher: il veut guetter l'arrivée du père Noël). L'envelopper bien comme il faut dans mon manteau de fourrure, détacher la montre «de grand» de son petit poignet et l'accrocher aux barreaux de chaise pour qu'il puisse voir l'heure à son réveil.

Julie va sûrement vouloir redescendre en ville tout de suite après le déjeuner, mais, pour une fois, j'aurai pu les garder un peu plus longtemps que d'habitude. Et les regards dormir.

Ils sont tellement beaux quand ils dorment.

Le Devoir

La boule de Rosalie

KARL RETTINO-PARAZELLI

La fée me sourit et me fait signe de m'approcher du large fauteuil de velours rouge sur lequel est assis le père Noël. Le grand monsieur à la barbe blanche me sourit à son tour et m'aide à monter sur l'estrade en me tendant l'un de ses gants blancs.

Je m'assois sur ses genoux, on prend une photo, puis on passe aux choses sérieuses. Il me demande si j'ai été sage cette année et ce que je souhaite recevoir pour Noël. J'ai du mal à me faire entendre, avec la musique qui joue à tue-tête dans le centre commercial, alors je m'approche de son oreille: un jeu de hockey «top corner», la cassette du film de Buzz Lightyear et un ballon de soccer.

Il hoche la tête pour me montrer qu'il a bien compris et il m'aide à redescendre du fauteuil. Je cours rejoindre mes parents, plus fébrile que jamais.

J'entrouvre les yeux et j'aperçois maman qui s'approche de mon lit. Elle me réveille tout doucement en me chuchotant à l'oreille: «Il est passé!» Je descends l'escalier en m'agrippant à la rampe, ébloui par les lumières du sapin qui brillent dans le salon.

J'inspecte l'assiette à biscuits pour voir si on m'a dit vrai et lorsque je constate qu'il n'y a rien, je me mets à pleurer. Je comprends qu'on ne m'a pas menti. Au pied de l'arbre, des cadeaux de toutes les tailles et de toutes les formes sont emballés dans du papier rouge, vert et or.

Maman va se chercher une tisane, Papa pige une dernière fois dans la boîte de chocolats aux cerises et le plaisir commence. Je vais chercher un premier paquet, le plus gros d'entre tous. Je déchire frénétiquement le papier d'emballage jusqu'à ce que j'aperçoive l'image sur le dessus de la boîte. Une patinoire de plastique avec des figurines rouge et bleu, exactement ce que je voulais.

Cette année encore, le père Noël n'a rien oublié. Dans la petite boîte dorée, je découvre mon film préféré, et le gros cadeau emballé comme un bonbon, c'est bel et bien un ballon de soccer.

Je vais me chercher un verre de lait et, lorsque je retourne au salon, je remarque une boule qui scintille plus que les autres dans le sapin. Une belle boule blanche que je n'avais pas remarquée avant aujourd'hui.

Lorsque je demande à mes parents pourquoi la boule est différente des autres, leur regard s'assombrit. Ils me disent que c'est pour Rosalie. Pour ne pas l'oublier.

Moi, je ne l'aime pas beaucoup, Rosalie. Quand mes parents m'ont dit qu'elle s'en venait, ils étaient toujours souriants. Ils ont peint les murs

de la petite chambre d'en haut pour elle, ils lui ont acheté un lit identique au mien lorsque j'étais bébé, mais elle n'est jamais venue.

Maman me dit que, si je suis patient, j'aurai enfin quelqu'un avec qui jouer, mais je commence à trouver le temps long.

Le lendemain, avant l'heure du souper, j'ai une idée. J'enfile mon pyjama rouge et, après avoir mis la main sur le chandail blanc qui se trouvait dans le fond de l'armoire de ma chambre, je cours vers la salle de bain.

Je mets la main sur le sac de ouates que ma mère garde dans la pharmacie, j'attache une serviette blanche autour de mon coup et le tour est joué: ma barbe est luxuriante. Dans le garde-robe de l'entrée, je trouve mes bottes de pluie et la tuque de lutin que j'avais mise pour le spectacle de Noël de l'an dernier.

Ne reste plus que la lettre. En fouillant dans le classeur du bureau de papa, je rassemble une feuille de papier, une enveloppe et un crayon-feutre rouge. Je grimpe sur la chaise à roulettes et je commence à dessiner, mais, énervé comme je suis, je trace une ligne sur l'enveloppe sans le vouloir. Pas grave, c'est l'intention qui compte.

Dans la cuisine, les invités sont rassemblés autour de l'îlot de la cuisine. Il y a Paul, mon oncle qui a un drôle de nez, et Chantal, ma tante qui porte toujours des talons hauts.

Tout le monde éclate de rire en me voyant arriver dans mon déguisement, mais je réussis à garder mon sérieux. Je m'approche de maman et je lui tends l'enveloppe. Elle déplie la feuille qui s'y trouve et jette un coup d'œil à mon dessin. Il y a maman et papa qui me tiennent par la main. Et devant nous, il y a un bébé qui joue par terre.

«Tu as été sage cette année, maman?»

— Quoi?
— Est-ce que tu as été sage? Si oui, tu peux me demander ce que tu veux pour Noël.»

Maman dépose le dessin sur le sol, s'accroupit et me prend dans ses bras. De chaudes larmes coulent sur ses joues, mais elle sourit. Je ne sais pas trop pourquoi elle pleure. J'espère qu'elle ne m'en veut pas d'avoir pris toute sa ouate.

La neige a fondu et je peux enfin essayer mon nouveau ballon de soccer dans la cour. Aujourd'hui, ma mère ne pleure plus. Elle est même contente de voir que ses vêtements sont trop petits pour elle.

Elle a un drôle de petit bedon, mais le plus frappant, ce sont ses yeux. Depuis quelques mois, ils brillent comme la boule de Rosalie.

Le Devoir

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 3659

HORIZONTALEMENT

- Arrêt momentané - Opus.
- Empereur romain - Courriel, pour les français.
- Associé - Coquin.
- Brillante.
- Du poids au fond du navire - Sensation auditive.
- Désuets - Versus.
- Prénom féminin - Construit.
- Dieu à tête de faucon - Désappointé - Force active.
- Armée républicaine irlandaise - Courbé.
- Poisson plat - Ion à charge négative.
- Inquiétant par l'annonce d'une menace - Résine fétide.
- Épreuve de course - Pronom.

VERTICALEMENT

- Fournir le nécessaire à - Flan de la Bretagne.

- Des boutons - Écriture en relief.
- Emploie - A cours au Brésil.
- A lui - Rat musqué.
- Dont l'intelligence est vive - Camarade.
- Interrompue - Oiseaux aquatiques.
- Ministre du culte.
- Surprendre par une ruse - Manque.
- Formule - Excepté.
- Plus jeunes - Fantastique.
- Ancien oui - Trop de drogue.
- Remplis - Extrêmement minces.

1	N	E	U	R	A	S	T	H	E	N	I	E
2	O	C	R	E	U	L	L	E	N	T		
3	S	O	N	G	E	R	M	A	T	O	U	
4	T	E	E	A	C	C	E	N	T	V		
5	R	U	I	U	L	E	C	E	P	E		
6	A	R	C	S	A	T	R	E				
7	D	E	H	O	R	S	U	R	A	T	E	
8	A	I	A	S	I	E	R	A	P			
9	M	A	C	E	R	E	S	C	A	R	E	
10	U	S	A	G	E	R	S	O	R	A	L	
11	S	E	N	A	T	A	R	C	A	D	E	
12	S	O	L	E	I	L	O	T	E	R		

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 3658

Météo Média

Sept-Îles -4/-12
Baie-Comeau 6/-16
Saguenay -15/-23
Trois-Rivières -15/-22
Gatineau -20/-27
Montréal -17/-24
Québec -12/-22
Rimouski 8/-18
Gaspé 1/-11
Val d'Or -25/-31

Lever du soleil: 7h33
Coucher du soleil: 16h24

©MétéoMédia 2018

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var -4/-6	Ver 0/-6	Londres	Var 10/4	Plu 7/4
Moncton	Nei -1/-19	Ver -17/-23	Los Angeles	Sol 22/12	Sol 22/12
Saint-Jean	Nei -1/-17	Nei -15/-21	Mexico	Sol 22/7	Sol 21/5
Toronto	Var -16/-24	Sol -17/-22	New York	Sol -11/15	Sol -12/15
Vancouver	Plu 7/5	Plu 6/3	Paris	Plu 11/5	Plu 7/4
Winnipeg	Sol -21/-23	Nei -13/-15	Tokyo	Var 7/0	Sol 9/3

Montréal	Ce soir	Demain	Dimanche	Lundi
Aujourd'hui -17	-24	-22/-28	-17/-19	-3/-5
Faible neige (pdp 70%).	Quelques flocons (pdp 60%).	Quelques flocons (pdp 40%).	Passages nuageux.	Faible neige (pdp 70%).
Québec	Ce soir	Demain	Dimanche	Lundi
Aujourd'hui -12	-22	-20/-28	-21/-22	-7/-9
Quelques flocons (pdp 60%).	Quelques flocons (pdp 60%).	Quelques flocons (pdp 40%).	Passages nuageux.	Faible neige (pdp 70%).
Gatineau	Ce soir	Demain	Dimanche	Lundi
Aujourd'hui -20	-27	-22/-29	-13/-15	-1/-5
Quelques flocons (pdp 40%).	Quelques flocons (pdp 40%).	Ciel variable.	Quelques flocons (pdp 40%).	Neige (pdp 70%).

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.



MARIE LAVOIE

Tout le monde éclate de rire en me voyant arriver dans mon déguisement, mais je réussis à garder mon sérieux.

ACTUALITÉS

LAC-MÉGANTIC

Jean Demaître n'a pas été négligent, affirme son avocat

STÉPHANIE MARIN
à Sherbrooke

En raison d'une conversation téléphonique lors de laquelle il n'aurait pas assez posé de questions, selon la Couronne, la vie de Jean Demaître a basculé et il s'est retrouvé accusé de négligence criminelle ayant causé la mort de 47 personnes dans la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic, a plaidé jeudi son avocat, qui juge que la Couronne n'a pas fait la preuve de sa culpabilité.

M^e Gaétan Bourassa a plaidé toute la journée de jeudi, au palais de justice de Sherbrooke, devant le jury et le juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure.

D'entrée de jeu, l'avocat a fait valoir qu'il s'agit ici du procès de Jean Demaître, qui était directeur de l'exploitation de la Montreal Maine and Atlantic (MMA) au Québec, et non pas du procès de cette entreprise ferroviaire, qui a été fort critiquée par la population en raison de la tragédie qui a coûté la vie à 47 résidents de cette petite ville de l'Estrie. «N'associez pas Jean Demaître à la compagnie, il y a une distinction monstre entre les deux», a-t-il dit.

Jean Demaître, le chef de train et mécanicien Thomas Harding et le contrôleur ferroviaire Richard Labrie sont accusés de négligence criminelle ayant causé la mort. Ils ont plaidé non coupables.

M^e Bourassa a tenté de dissocier son client des actes reprochés aux deux autres accusés.

La chaîne de sécurité mise en place pour les trains s'est peut-être fissurée ce jour-là, mais Jean Demaître n'était «que le troisième et dernier maillon de cette chaîne», a-t-il illustré.

Il a indiqué que le bris de la chaîne de sécurité s'était produit au premier niveau. Cela semblait viser le chef de train — qu'il n'a toutefois pas nommé —, Thomas Harding, qui était responsable d'appliquer les freins sur le convoi et de les tester.

Témoignage d'un expert

À ce sujet, l'avocat a retenu le témoignage de l'expert ferroviaire Stephen Callaghan — un témoin de la Couronne —, qui a dit au jury que, si un nombre suffisant de freins à main avaient été appliqués et s'ils avaient été testés lors de l'immobilisation du train, la tragédie de Lac-Mégantic ne serait pas survenue.

Et Jean Demaître n'a pas eu de conversations téléphoniques ni de contacts avec M. Harding la veille de l'accident.

M. Demaître, appelé en soirée la veille par Richard Labrie au sujet d'un incendie dans l'une des locomotives du convoi, n'avait pas à poser une foule de questions pour savoir si le train avait suffisamment été sécurisé et si assez de freins avaient été appliqués, comme le lui reproche la Couronne, a détaillé M^e Bourassa. Le jury a pu entendre toutes ces conversations qui avaient été enregistrées.

Il n'avait pas de soupçons que le train n'était pas sécurisé: on l'appela pour un feu de locomotive, a répété son avocat à de nombreuses reprises. «Il n'y a pas de lien entre les deux.»

De plus, dès qu'il a été informé de l'incendie, il a dit à M. Labrie d'envoyer quelqu'un sur place au plus vite. «Sa première réaction, c'est la sécurité des personnes qui entre en ligne de compte», a fait valoir l'avocat.

Sans nouvelles de M. Labrie qui lui avait promis de le rappeler, M. Demaître l'a lui-même contacté 30 minutes plus tard pour être mis à jour sur la situation, passé minuit.

On est loin d'un homme négligent, a lancé M^e Bourassa.

L'avocat de Richard Labrie, Guy Poupart, va plaider dès vendredi matin. Ce sera ensuite au tour de l'avocat de Thomas Harding.

La Presse canadienne

« L'Évangile, c'est pour les pauvres »

Religieuse anticonformiste, sœur Christiane Sibillotte est décédée à l'âge de 101 ans

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Religieuse, pharmacienne, socialiste, féministe et indépendantiste, Christiane Sibillotte est décédée à l'âge de 101 ans.

Elle participe en 1982 à la fondation du Mouvement socialiste du Québec (MSQ), sous la direction de l'ex-syndicaliste Marcel Pélissier. Le MSQ entend favoriser l'indépendance du Québec, la justice sociale et l'égalité entre les hommes et les femmes. Une des âmes dirigeantes du mouvement, sœur Sibillotte, se fera élire à l'exécutif, à titre de trésorière. À son sujet, Pélissier dira qu'il s'agit d'une des femmes les plus exceptionnelles qu'il ait rencontrées.

En 1995, en prévision du référendum sur la souveraineté du Québec, elle agit à titre de porte-parole du Regroupement des religieux et des religieuses pour le Oui. «C'est en s'engageant qu'on va finir par avoir la société qu'on veut!» clame-t-elle, tout en réclamant un changement social radical.

Le 26 mai de la même année, elle est la plus vieille participante à entreprendre et terminer les 250 km de la marche Du pain et des roses afin d'affirmer le droit des femmes. «Dans le travail qu'on faisait, on voyait bien que les femmes étaient abandonnées, mal servies», explique-t-elle en 2016.

En 2012, elle appuie les étudiants dans leur bras de fer contre le gouvernement. Présente à la manifestation historique du 22 mars, elle déclare: «L'éducation, c'est vraiment



À son arrivée au Canada, sœur Sibillotte a demandé la permission à l'évêque de se déplacer à vélo pour pouvoir servir plus rapidement les populations pauvres. Elle a continué de faire de la bicyclette jusqu'à un âge avancé.

l'avenir du Québec, alors c'est impensable de créer des conditions qui empêchent les étudiants de familles défavorisées de fréquenter l'université.»

Féministe anticapitaliste

De 1973 à 1995, sœur Sibillotte est pharmacienne à la Pharmacie populaire de Pointe-Saint-Charles. Cette pharmacie propose l'abolition des marges de profit et la diffusion de la connaissance la plus large possible en vue de contrer l'usage abusif des médicaments. Elle

dénonce l'exploitation des compagnies pharmaceutiques, selon le principe que le système capitaliste n'a pas à profiter aussi de la santé des gens.

Des pharmacies semblables ouvriront aussi dans les quartiers Saint-Henri et Rosemont.

Jean Thibault, le directeur-fondateur de cette pharmacie, résumait en 1978 le but ultime de cette structure: «lutter par tous les moyens contre l'exploitation du système capitaliste, et le dénoncer à chaque occasion».

Comme ses camarades de ces pharmacies, Christiane Sibillotte favorise une prise en charge collective de la santé.

Pourquoi s'engager dans l'un des quartiers les plus défavorisés de Montréal? Au journaliste François Gloutnay, elle répond en 2016: «L'Évangile, c'est pour les pauvres. Ce n'est pas pour les riches.»

«Les pauvres, les sidéens, les assistés sociaux, les prostituées, les démunis, les exclus demandent de l'amour et ont

besoin, avant tout, de notre solidarité», disait-elle. La religieuse a notamment milité en faveur de Centraide et de la maison de vacances coopératives La Botte de foin.

Née en France le 18 avril 1916, Christiane Sibillotte a obtenu son diplôme en pharmacie à l'âge de 22 ans à l'Université de Paris. Elle voulait devenir médecin, mais son oncle qui l'était lui dit que ce n'était pas la place d'une femme.

En 1939, alors que le parfum de la guerre monte partout en Europe, elle entre au noviciat des Sœurs auxiliaires à Versailles. Elle prononce ses vœux en 1941.

En 1949, sa congrégation lui demande d'établir une résidence permanente au Québec. Elle souhaite plutôt partir pour la Chine, mais elle fait partie des cinq premières femmes de sa communauté à s'installer à Granby.

Comme le bâtiment occupé par les auxiliaires se trouve loin de la population pauvre qu'elle entend servir, sœur Sibillotte demande la permission à l'évêque d'y aller à bicyclette. «Les gens s'amusaient beaucoup de nous voir ainsi, avec nos grandes robes», dit-elle au magazine religieux *Présence*. Même âgée, elle continuait à utiliser son vélo.

Christiane Sibillotte est décédée le 22 décembre. Ses funérailles auront lieu ce samedi 6 janvier à l'église de la Communauté chrétienne Saint-Albert-le-Grand, chemin de Côte-Sainte-Catherine, à Montréal.

Le Devoir

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Comment sauver le goût du café?

Le réchauffement climatique n'épargne pas les caféiers. Comment adapter ces arbustes fragiles au changement tout en préservant les arômes de la boisson? La création de nouvelles variétés constitue une partie de la réponse.

OLGA YURKINA

Le petit noir qui donne des couleurs à nos matins ne sera probablement plus le même dans quelques dizaines d'années. Des pronostics alarmants se multiplient: les changements climatiques menacent la précieuse graine. Industriels et scientifiques se mobilisent pour adapter le caféier à ces nouvelles conditions de vie. Avec une mission cruciale: sauver les saveurs fines des arabicas.

Selon le Climate Institute australien, la surface des terres adaptées à la caféiculture pourrait être réduite de moitié d'ici à 2050 et les caféiers sauvages risqueraient de disparaître vers 2080. Une étude des Jardins botaniques royaux de Kew montre qu'en Éthiopie, pays d'origine du café et cinquième producteur mondial d'arabica, près de 60% des zones de production pourraient devenir incultivables d'ici à la fin du siècle.

Si les caféiers sauvages disparaissent, une grande diversité génétique sera perdue, notamment pour le développement de nouvelles variétés.

Arbuste sensible

Le caféier est un arbuste fragile et peu de dérèglements suffisent pour que la qualité et la quantité de la récolte en pâtissent. Le café arabica, originaire des hauts plateaux éthiopiens, se sent bien entre 800 et 2100 m d'altitude, à des températures entre 18 et 22 degrés avec une certaine alternance de périodes sèches et humides. Le robusta, plus résistant, comme son nom l'indique, est cultivé dans des zones tropicales jusqu'à 800 mètres d'altitude. Il supporte mieux que l'arabica les températures élevées mais est plus sensible à la sécheresse.

«Les températures au-dessus de 24 degrés et la sèche-

resse n'affectent pas seulement la qualité du café, elles facilitent aussi la propagation de certaines maladies vers les régions qui en étaient épargnées», note William Solano, du Centre de recherches sur l'agriculture tropicale.

Au Costa Rica, la rouille a ainsi grimpé à 1400 mètres d'altitude. En proie à la sécheresse et aux ravageurs, le Brésil, premier producteur et exportateur mondial, a même dû temporairement autoriser cette année l'importation de robusta vietnamien.

Spécialités menacées

Avec le réchauffement, le café sera contraint de migrer plus haut. Ce qui pourrait en fait améliorer son goût: «Les arômes et la qualité des arabicas se détériorent dans les endroits trop chauds ou trop secs.»

Normalement, les hautes altitudes donnent des meilleurs crus, car la saison de la maturation est plus longue et plus fraîche, note Aaron Davis, l'un des auteurs de l'étude sur l'Éthiopie. Mais lorsque les températures sont trop basses elles influencent le goût de manière négative.

Malheureusement, plus les caféiers grimperont en altitude, moins ils auront de surface à leur disposition. Surtout, ils devront quitter certaines régions qui ont donné naissance aux arabicas de spécialité, qui se distinguent, comme les vins, par leur terroir.

Ainsi, l'Éthiopie pourrait perdre son café hararr avec des arômes de myrtille, de mûre et de cardamome. À l'échelle plus large, les variétés traditionnelles bourbon, typica et caturra sont menacées à cause de leur sensibilité à la rouille, estime Peter Baker, expert pour l'initiative Coffee & Climate.

Au goût de chocolat-artichaut

Les entreprises de café prennent la menace au sérieux et investissent dans la création de nouvelles variétés d'arabica, plus résistantes aux aléas climatiques et aux maladies. Plusieurs nouveautés ont déjà vu le jour.

«Au départ, elles ont été moins appréciées sur le plan gustatif, surtout celles issues des croisements avec le timor, hybride naturel d'arabica et de robusta, note le professeur André Charrier, spécialiste de la caféiculture. Depuis, leur qualité s'est beaucoup améliorée.» L'obata tend vers le caramel, la noisette et les fruits secs et i-par59 surprend par son goût de chocolat-artichaut.

L'avenir semble appartenir à la nouvelle génération des hybrides, créés à partir de deux variétés arabica génétiquement éloignées, ce qui assure à la nouvelle plante une vigueur supérieure à celles des parents. Les chercheurs choisissent, d'un côté, les variétés robustes, de l'autre, les caféiers sauvages aux arômes subtils.

Les nouveaux hybrides sont prometteurs au point de concurrencer les pures origines arabica et de figurer parmi les gagnants de la Cup of Excellence pour les cafés de qualité. Le centroméricano, par exemple, hérite son goût vanillé de la fleur du caféier et développe des arômes de pêche et de cerise.

Cartographie des gènes

Le WCR et d'autres instituts de recherche travaillent également sur les croisements de l'arabica avec d'autres espèces de café, comme robusta ou encore stenophylla, originaire de la Sierra Leone, plus résistants à la sécheresse. Mais le goût reste à maîtriser, car le

robusta, avec plus de caféine, est généralement de moindre qualité.

Enfin, le déchiffrement des génomes de l'arabica en 2017 et du robusta en 2014 a ouvert de nouvelles perspectives à la recherche en permettant de s'emparer de telle ou telle caractéristique précieuse des deux espèces.

«Cette cartographie précise des gènes va permettre d'identifier, entre autres, les précurseurs clés de goût et d'arôme présents dans le café vert, qui sont à l'origine de la qualité du café à la tasse», commente Pierre Broun, directeur du Centre recherche et développement Nestlé à Tours.

À l'ombre des forêts

Pendant, tous les spécialistes s'accordent: ces nouveautés végétales n'ont aucun sens si rien n'est fait pour protéger l'environnement dans lequel poussent les caféiers.

Plusieurs grands acteurs du secteur, comme Illy, Nestlé et Starbucks, ou encore l'alliance internationale Coffee Partners qui réunit des groupes européens, dont Lavazza et Tchibo, investissent dans les programmes de développement durable.

L'une des solutions les plus en vue serait l'agroforesterie, ou le retour aux origines du café: «Les meilleurs cafés se développent dans leur environnement naturel, des zones humides à l'ombre des forêts», explique Benoît Bertrand, chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

Pour des raisons de rendement, on a commencé à les cultiver en plein soleil. Ce mode intensif stresse encore plus la plante, ce qu'on essaie de compenser en apportant davantage d'engrais...»

Des nuances exquises

Le nuancier européen Breedcafs, dont Benoît Bertrand est responsable, doit permettre de sortir de ce cercle vicieux.

«Notre but est de développer des variétés qui auraient les mêmes performances que les cultures en plein soleil en étant moins friandes en énergie. C'est comme les moteurs des voitures: on cherche à les faire de plus en plus puissants et économes en même temps.»

Au menu: croisements entre des variétés résistantes d'un côté et savoureuses sauvages de l'autre. Comme geisha, dont le nom n'a rien à voir avec le Japon mais avec une montagne éthiopienne, et qui recèle les notes de confiture de goyave ou d'abricot.

Mais tous ces efforts pour sauver le café pourraient devenir caducs si le réchauffement continue, alertent les chercheurs.

«Il y a des limites à tout, prévient Benoît Bertrand. Les plantes ne pousseront pas à 50 degrés. La recherche peut accompagner les changements climatiques, mais si l'homme continue à détériorer la planète, nous n'arriverons à sauver ni le café ni les autres espèces. Et même les nouvelles variétés performantes ne nous aideront pas.»

Le Temps

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2018-01-03

649	03 13 20	14 compl.	499	02 27 30	49 compl.
	35 37 39			39 41 48	

Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$
1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
18923844-07

Extra 6193670

Ce soir, 35 MILLIONS \$ (approx.)

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, celle dernière a priorité.

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Nouveaux rassemblements de soutien au régime en Iran

SIYAVOSH GHAZI
à Téhéran

De nouveaux rassemblements prorégime ont été organisés jeudi en Iran, au lendemain de la proclamation de la fin d'un mouvement de contestation par le pouvoir, qui entend recentrer l'attention sur les revendications économiques des protestataires.

Après cinq jours de protestations nocturnes marquées par des violences qui ont fait 21 morts et entraîné l'arrestation de centaines de personnes, la capitale Téhéran et la plupart des villes de province ont passé une nouvelle nuit calme.

Les médias et les réseaux sociaux n'ont fait état d'aucune manifestation nocturne, même si des vidéos de rassemblements sporadiques dans des petites localités ont été publiées, sans vérification possible.

Jeudi, la télévision d'État a diffusé des images de manifestations importantes de soutien au pouvoir à Ispahan, Machhad, Oroumieh, Babol ou encore Ardebil. Mercredi, des dizaines de milliers de personnes avaient également manifesté dans une vingtaine de villes en soutien au pouvoir.

Ces rassemblements prorégime répondent aux protestations contre la vie chère et le pouvoir dans de nombreuses villes du pays, qui ont été émaillées de heurts et d'attaques contre des biens publics — bâtiments officiels, banques, commissariat de police, voitures.

Les autorités ont accusé les « groupes contre-révolutionnaires » et les Moudjahidine du peuple — principal groupe d'opposition en exil — d'avoir profité des manifestations « légitimes » de la population contre les difficultés économiques pour créer des troubles.

Le commandant en chef de l'armée, Abdolrahim Moussavi, a remercié les forces de sécurité pour « avoir éteint le feu de la sédition », au lendemain de la proclamation par les Gardiens de la révolution, l'armée d'élite du régime, de la fin du mouvement de contestation sans pareil depuis celui de 2009 contre la réélection du président Mahmoud Ahmadinejad.

Du 28 décembre au 1^{er} janvier, les troubles ont fait 21 morts, dont une majorité de manifestants. Deux membres des forces de sécurité figurent aussi parmi les morts.

Selon le ministre de l'Intérieur iranien, Abdolreza Rahmani Fazli, quelque 42 000 personnes ont pris part au mouvement de contestation. Ce chiffre, même s'il est plus important que celui communiqué par les Gardiens de la révolution, reste nettement inférieur aux centaines de milliers de personnes qui avaient pris part à la contestation en 2009.

L'Iran s'est plaint auprès du Conseil de sécurité et du patron de l'ONU, Antonio Guterres, « d'une ingérence » américaine dans ses affaires.

« Le gouvernement américain a augmenté ses interventions d'une manière grotesque dans les affaires intérieures de l'Iran sous prétexte de fournir un soutien à des manifestations sporadiques », a affirmé le représentant iranien à l'ONU, Gholamali Khoshroo.

Problèmes économiques

La classe politique en Iran — réformateurs comme conservateurs — s'est positionnée contre les violences, tout en soulignant la nécessité de trouver une solution aux problèmes économiques, principalement le chômage, qui atteint 30% chez les jeunes.

Réélu en mai dernier, le réformateur Hassan Rohani avait promis dès son accession à la présidence en 2013 d'œuvrer à l'amélioration de la situation économique et sociale, un espoir amplifié par l'accord sur le nucléaire iranien signé en 2015 et la levée de certaines sanctions internationales. Mais le renchérissement du coût de la vie et le chômage n'ont pas apaisé les frustrations.

Le Parlement, qui examine le budget pour la prochaine année fiscale (mars 2018-mars 2019), a d'ores et déjà rejeté des augmentations que le gouvernement voulait appliquer, notamment une hausse de 50% du prix de l'essence, mesure qui, selon des experts, aurait renforcé une inflation atteignant déjà 10%.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra vendredi une réunion sur la situation en Iran, à la demande des États-Unis, a indiqué jeudi la présidence du Conseil assurée par le Kazakhstan. La réunion est d'ores et déjà critiquée par la Russie, qui estime que les manifestations en Iran ne relèvent pas du Conseil de sécurité et n'exclut de demander un vote de procédure pour bloquer les débats.

Agence France-Presse

Washington condamne la répression

Les États-Unis ont condamné jeudi la répression du mouvement de contestation en Iran, assurant que les autorités américaines « n'oublieront pas » les victimes du régime. « Nous condamnons dans les termes les plus forts les morts et les arrestations d'au moins un millier d'Iraniens », a indiqué la porte-parole du département d'État, Heather Nauert. « Nous avons une large autorité pour ceux qui commettent des violences contre les manifestants, participent à la censure ou volent le peuple iranien rendent des comptes », a-t-elle affirmé, ajoutant : « Nous disons aux victimes du régime : nous ne vous oublierons pas. »



Un travailleur migrant se repose sur le toit de la maison dont il a été évincé dans un village des environs de Pékin.

NICOLAS ASFOURI AGENCE FRANCE-PRESSE

Pékin chasse ses migrants, moteurs de l'économie

Ils occupent des emplois souvent ingrats et ont contribué au formidable essor économique de la Chine, mais Pékin chasse peu à peu ses travailleurs migrants venus des campagnes, au risque de plomber l'économie.

RYAN MCMORROW
JOANNA CHIU

à Pékin

Lin Huiqing, chauffeur-livreur, est venu seul chercher du travail dans la capitale chinoise il y a 18 ans, laissant au village sa femme et ses enfants alors bébés. Depuis, faute de temps, il ne rentre en famille qu'une fois par an. Le reste de l'année, comme d'autres campagnards, il occupe un des emplois éreintants que la plupart des Pékinois d'origine rechignent à effectuer.

L'homme de 50 ans fait partie des centaines de millions de migrants qui ont contribué à faire de la Chine, en l'espace de quelques décennies, la deuxième puissance économique mondiale. Mais en décembre, il a été expulsé du quartier de Pékin dans lequel il habitait. Le quinquagénaire est, comme d'autres, victime d'une campagne de démolition visant à limiter la population de la capitale à 23 millions d'ici 2020 (contre environ 21 actuellement).

« Si je rentre chez moi, je n'aurai aucun moyen de subvenir aux besoins de ma femme et de mes enfants », se lamente-t-il.

La municipalité de Pékin compte raser 40 millions de mètres carrés de bâtiments « illégaux », selon le *Quotidien du peuple*, l'organe du Parti communiste au pouvoir. La plupart de ces constructions abritent des habitations et des échoppes de migrants.

Lors de son arrivée à Pékin, M. Lin et ses

amis avaient créé un pot commun et souscrit des prêts afin d'acheter des camions de livraison. Son gagne-pain actuel : transporter la marchandise de petits commerçants. Un secteur frappé de plein fouet par les démolitions, qui ont entraîné l'expulsion de dizaines de milliers de migrants dans le froid de l'hiver.

« Nos clients sont des prolétaires comme nous, souligne-t-il. Avec la fermeture des petits commerces, on n'a plus rien à transporter. »

Mais la campagne d'éviction a un impact sur toute l'économie de la ville, désormais en pénurie de main-d'œuvre : les commerces de proximité, les petites usines, ou encore les livraisons de colis — qui se sont envolées avec le boom de l'e-commerce — sont touchés. Les emplois du BTP, des services à domicile et du nettoyage sont également pratiquement tous occupés par des migrants.

Pour Eli Friedman, spécialiste du travail à l'université américaine Cornell, les grandes villes chinoises « ne peuvent tout simplement pas fonctionner sans ouvriers migrants ». « Si

chaque personne venue d'ailleurs dans les métropoles comme Pékin, Shanghai et Canton était expulsée, ces moteurs économiques du pays s'effondreraient totalement », assure-t-il à l'AFP.

Et c'est exactement ce qui se passe, juge Li Ning, l'un des 60 000 livreurs de colis sillonnant les rues pékinoises. Récemment expulsé de son logement, il doit désormais louer un appartement au loyer quatre fois plus cher. « A Pékin, tous les migrants partent. On n'arrive plus à joindre les deux bouts », dit-il. Il assure qu'il quittera définitivement la ville lors du Nouvel An chinois, à la mi-février.

La patronne d'une autre société de livraison, M^{me} Wang, assure qu'elle « abandonnera » si les autorités ferment son entrepôt, qui doit être prochainement démolit. Elle y avait déménagé son entreprise le 1^{er} décembre, après avoir été obligée de fermer deux autres centres de livraison cette année et réduit son nombre de coursiers de 240 à 60. « Rien n'est stable. Je ne sais pas de quoi demain sera fait », déclare-t-elle en retenant ses larmes.

Les démolitions touchent également le secteur du petit commerce, ce qui pousse les clients vers les grands magasins ou le commerce en ligne. Ge Guoxiang, venu du Jiangsu (est), a emménagé à Pékin il y a deux ans avec sa femme pour reprendre le stand de produits textiles de son frère. Mais le marché de gros où est installée la boutique a reçu l'ordre de fermer.

Les autorités disent avoir créé dans le Hebei, la province environnant la capitale, des zones spécifiques où relocaliser les commerçants de ce marché. Mais Ge Guoxiang est dubitatif. « Il faut des années pour se constituer une clientèle. On doit tout reprendre à zéro, se désolent-ils. Et nos clients [pékinois] sont surtout des personnes âgées qui ne savent pas acheter sur Internet. Comment vont-elles faire ? »

Agence France-Presse

La tempête Eleanor fait deux morts de plus en France

Le décès d'une femme en Isère et d'un homme en Savoie porte le bilan à cinq morts

MARIE WOLFROM

à Paris

Le risque d'avalanche était maximal jeudi dans les Alpes françaises, après le passage de la tempête *Eleanor* sur l'Europe occidentale, qui a fait en deux jours cinq morts et un disparu en France et en Espagne.

Pendant plus de 24 heures, des vents violents et des bourrasques de pluie ont balayé l'Angleterre, l'Irlande, la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la France et l'Espagne, blessant des dizaines de personnes, perturbant le trafic aérien et privant des milliers de foyers d'électricité, alors que de l'autre côté de l'Atlantique la côte est des États-Unis fait face à une tempête provoquant annulations de vols, fermeture d'écoles et même le report de tous les votes cette semaine au Sénat.

En France, une femme de 93 ans est morte jeudi dans sa maison inondée par une coulée de boue et d'eau en Isère (sud-est) et un agriculteur a été retrouvé mort sous une coulée de neige en Savoie (est).

La veille, un skieur de 21 ans avait été tué par la chute d'un arbre dans la station alpine du Morillon.

Un pompier français a disparu dans une rivière de Savoie à la mi-journée en secourant une famille réfugiée sur le toit d'une voiture et était recherché dans un secteur rendu très dangereux par les intempéries, qui ont par ail-

leurs fait une trentaine de blessés.

L'île méditerranéenne de Corse a par ailleurs été frappée par des incendies « d'une intensité exceptionnelle en plein hiver », en raison d'un cocktail de vents violents et de sols secs.

Lent redémarrage dans les Alpes

En pleines vacances scolaires, les stations de ski des Alpes, pour la plupart fermées mercredi, redémarreraient lentement et mettaient en garde contre les risques d'avalanche. De nombreux massifs ont été placés en alerte 5, le niveau maximal sur l'échelle de risque.

Val d'Isère a reporté l'ouverture de ses pistes et Chamonix interdit l'accès à la majorité des remontées mécaniques.

« L'objectif est de mettre tout le monde en sécurité, les clients comme le personnel », a expliqué à l'AFP le président de la section Savoie de Domaines Skiabiles de France, David Ponson.

En Espagne, la côte basque, balayée par des vents violents, restait en état d'alerte, au lendemain de la mort d'un couple emporté par une vague.

Alors qu'ils se trouvaient sur la jetée d'un village côtier, un homme de 67 ans et sa femme de 65 ans sont morts noyés et un jeune homme qui a tenté de leur porter secours a été sauvé de justesse.

Le sexagénaire a perdu conscience presque immédiatement, mais sa femme est parvenue à se cramponner à une corde envoyée par des

passants avant de lâcher prise, emportée par le courant, a expliqué le maire de la ville voisine de Mutriku, Jose Angel Lizardi, à la télévision basque.

« Tous deux étaient sur une jetée, en train de regarder les vagues, lorsqu'une grosse lame les a projetés à l'eau. Le courant les a emportés », a-t-il raconté.

En Allemagne, où le service de météorologie Deutsche Wetterdienst a levé mercredi soir son alerte aux vents violents, c'est désormais le niveau des eaux qui inquiète les autorités de plusieurs États régionaux.

Dans l'ouest du pays, la circulation des bateaux sur la Moselle a été interrompue après d'importantes précipitations. « La Moselle est complètement fermée », a indiqué à l'agence de presse allemande DPA Tobias Schmidt, directeur adjoint des services de la navigation de Coblenche.

Le niveau du Rhin est également scruté avec attention, notamment à Cologne (ouest), où il devrait atteindre 7 mètres jeudi et dépasser les 7,7 mètres vendredi, rapporte le quotidien allemand *Bild*. Le trafic fluvial, déjà restreint mercredi dans le secteur de Cologne, est suspendu à parti de 8,30 mètres, rappelle DPA.

Mercredi, la tempête a mobilisé les secours dans plusieurs régions d'Allemagne, où plusieurs routes ont été coupées et le trafic ferroviaire, perturbé.

Avec les bureaux européens de l'AFP
Agence France-Presse

LE MONDE



Steve Bannon lors d'un rassemblement républicain en décembre 2017. Selon lui, ainsi cité dans le livre à paraître de Michael Wolff, la rencontre de proches de Donald Trump avec une avocate russe pendant la campagne présidentielle relevait de la « trahison ».

ÉTATS-UNIS

Donald Trump échoue à bloquer un livre sur le « chaos » de sa présidence

JÉRÔME CARTILLIER
à Washington

Donald Trump a tenté jeudi, en vain, d'empêcher la sortie d'un livre dressant le sombre tableau d'une Maison-Blanche dysfonctionnelle sur fond d'intrigues autour d'un président raillé par ses propres collaborateurs pour son incompetence et son incapacité à diriger.

Après la très vive réaction du président américain, qui a accusé son ex-conseiller Steve Bannon (qui avait mis en cause son fils) d'avoir « perdu la raison », la riposte judiciaire a été lancée. Son avocat, Charles J. Harder, a tenté de faire interdire la publication du livre.

Dans une démarche avant tout symbolique, il a adressé un courrier à son auteur, Michael Wolff, et à Steve Rubin, président de la maison d'édition Henry Holt and Co., leur demandant de « cesser immédiatement » sa distribution, évoquant, entre autres, la diffamation.

Mais la réponse de l'éditeur, probablement ravi de ce puissant coup de projecteur, n'a pas tardé. Il a avancé la sortie du livre de quatre jours : initialement prévue mardi, elle aura finalement lieu vendredi.

« Et voilà. Vous pouvez l'acheter [et le lire] demain. Merci, monsieur le président », a lancé Michael Wolff dans un tweet.

Dans cet ouvrage, dont plusieurs rédactions comme l'AFP ont obtenu une copie, Steve Bannon dénonce — entre autres — l'attitude de Donald Trump Jr., ce qui a provoqué la colère du locataire de la Maison-Blanche.

Jugeant qu'il a commis une « trahison » en rencontrant une avocate russe pendant la campagne, il donne *de facto* du poids à l'enquête en cours du procureur spécial Robert Mueller sur les liens supposés entre Moscou et l'équipe Trump, qui empoisonne la présidence de ce dernier.

Fidèle à son style provocateur, Steve Bannon a assuré après la publication d'une série d'extraits au contenu explosif qu'il soutenait toujours l'ancien magnat de l'immobilier.

« Le président des États-Unis est un grand homme », a-t-il affirmé mercredi soir, quelques heures après le communiqué cinglant dans lequel Donald Trump l'accusait d'avoir « perdu la raison ». « Je le soutiens sans relâche », a ajouté sur Sirius XM radio le patron du très droitier site d'informations

Breitbart News.

« Il m'a qualifié de grand homme hier soir, il a visiblement changé de ton très rapidement », a ironisé jeudi le président américain, visage fermé.

Depuis son départ de la Maison-Blanche l'été dernier, Steve Bannon s'est autodésigné sauveur du « trumpisme » face à ce qu'il juge être un dévoiement par les républicains du sérail et les « élites » de Washington.

« Mensonges ridicules »

Parallèlement, l'exécutif a continué à dénoncer avec véhémence « les mensonges ridicules » d'un ouvrage truffé de « ragots de tabloïd ».

Le livre raconte en particulier combien le candidat républicain et son équipe rapprochée ont été surpris par la victoire, tant ils étaient convaincus qu'elle était hors de portée. « Risible ! » a répondu sa porte-parole.

Le livre de Michael Wolff (*Fire and Fury: Inside the Trump White House*) relate aussi une première année au pouvoir de Donald Trump marquée par une forme de « chaos » permanent.

Il décrit un président fréquemment reclus dans sa chambre dès 18h30 avec un cheeseburger, les yeux rivés sur ses trois écrans de télévision, multipliant les appels à

un petit groupe d'amis sur lesquels il déverse « un flot de récriminations », allant de la malhonnêteté des médias au manque de loyauté des membres de son équipe.

Volonté d'envoyer un signal fort à ceux qui, au sein de l'équipe Trump, seraient tentés de raconter aux journalistes les coulisses de la présidence ? La porte-parole de la Maison-Blanche a annoncé jeudi que toute personne travaillant à la Maison-Blanche ne pourrait désormais plus utiliser son téléphone portable personnel dans la West Wing, centre névralgique de l'exécutif américain.

Sarah Sanders a mis en avant « la sécurité et la protection des systèmes technologiques à la Maison-Blanche » pour justifier cette décision, assurant qu'elle était à l'étude depuis plus de six mois.

Depuis son arrivée au pouvoir, Donald Trump n'a de cesse de dénoncer les fuites au sein de ses équipes. Dans son communiqué vengeur diffusé mercredi, il déplorait notamment que Steve Bannon ait passé son temps à la Maison-Blanche « à faire fuiter de fausses informations pour se rendre plus important qu'il ne l'était ».

Agence France-Presse

Report de manœuvres militaires américaines avec la Corée du Sud

Washington — Le ministre américain de la Défense, James Mattis, a affirmé jeudi que la décision de reporter les manœuvres militaires avec la Corée du Sud, après les Jeux olympiques de Pyeongchang, avait été prise pour des raisons pratiques et non politiques. « Pour nous, c'est une question pratique », a déclaré M. Mattis à quelques journalistes au Pentagone, notant que les Jeux olympiques de Pyeongchang, qui se tiennent du 9 au 25 février, sont le plus gros événement touristique pour la Corée du Sud cette année.

« Il nous est déjà arrivé de modifier le calendrier de ce genre [d'exercices] pour des raisons diverses, donc pour nous c'est un échange normal de bons procédés. » Il a précisé que les manœuvres militaires auraient lieu après les Jeux paralympiques, qui s'achèvent le 18 mars.

Plus tôt jeudi, le bureau du président sud-coréen, Moon Jae-in, a déclaré que les États-Unis et la Corée du Sud avaient convenu de reporter les manœuvres militaires prévues entre les deux pays pendant les JO de Pyeongchang.

« Les deux dirigeants ont convenu que les manœuvres militaires communes américano-sud-coréennes n'auraient pas lieu durant la période olympique et que les forces armées des deux pays feraient de leur mieux pour garantir la sécurité des Jeux », selon un communiqué de la présidence sud-coréenne. D'après Séoul, cette décision a été prise mardi lors d'une conversation téléphonique entre les deux dirigeants.

Bonne nouvelle pour les Jeux

M. Moon a déclaré au président Donald Trump que le report de ces manœuvres, qui suscitent régulièrement l'ire de Pyongyang, contribuerait au succès des JO d'hiver « dans l'hypothèse où le Nord ne se livre pas à de nouvelles provocations », selon le communiqué.

« Le département de la Défense soutient la décision du président et ce qui est dans l'intérêt supérieur de l'alliance américano-sud-coréenne », a commenté un porte-parole du Pentagone, le colonel Rob Manning.

Cette annonce est intervenue quelques heures après les déclarations de Donald Trump estimant que les discussions entre la Corée du Sud et la Corée du Nord étaient « une bonne chose ».

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, a « salué » jeudi la suspension des manœuvres militaires durant les JO. Moscou « observe avec satisfaction » que ses appels en faveur de l'arrêt des manœuvres ont été « pris en compte », a déclaré le vice-ministre, cité par l'agence publique Ria Novosti.

Pyongyang a multiplié ces derniers mois les tirs de missiles balistiques et mené son sixième essai nucléaire. En réaction, le Conseil de sécurité de l'ONU a imposé de multiples trains de sanctions contre Pyongyang.

Mais 2018 a débuté sur une tonalité différente, avec une volonté apparente d'apaisement. Les deux Corées ont remis mercredi en service un téléphone rouge transfrontalier fermé depuis 2016, après que le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un, a évoqué une participation de son pays aux JO d'hiver en février à Pyeongchang en Corée du Sud.

Séoul a répondu à cette ouverture sur le dossier olympique en proposant la tenue de discussions de haut niveau le 9 janvier, pour la première fois depuis 2015.

Interrogé sur le début de réchauffement entre les deux Corées, James Mattis a estimé qu'il était le résultat des pressions internationales sur le régime de Pyongyang, notamment les récentes résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Agence France-Presse



Le ministre américain de la Défense, James Mattis

TERRORISME

Les États-Unis suspendent leur aide sécuritaire au Pakistan

Les États-Unis ont annoncé jeudi la suspension de leur assistance sécuritaire aux forces pakistanaïses, auxquelles ils ont réclamé une « action décisive » contre les factions talibanes établies dans ce pays théoriquement allié de l'Amérique dans sa lutte contre le terrorisme.

La porte-parole de la diplomatie américaine, Heather Nauert, n'a pas précisé le montant de l'aide ainsi gelée, mais a indiqué que ces sommes s'ajoutent aux 255 millions de dollars d'aide militaire déjà suspendue.

« Nous confirmons que nous suspendons l'assistance sécuritaire au Pakistan à ce stade », a affirmé M^{me} Nauert dans son communiqué.

« Jusqu'à ce que le gouvernement pakistanais prenne une action décisive contre les talibans afghans et le réseau Haqqani — nous considérons que [ces derniers] déstabilisent la

région et visent le personnel américain [au Pakistan] —, les États-Unis vont suspendre ce type d'assistance sécuritaire », a ajouté la représentante du Département d'État.

Cette décision intervient quelques jours après les menaces du président Donald Trump, qui avait évoqué dans des termes très durs la possibilité de couper les financements en la matière, provoquant la colère d'Islamabad.

« Les États-Unis ont bêtement donné 33 milliards de dollars d'aide au Pakistan ces quinze dernières années et ils ne nous ont rien donné en retour, si ce n'est des mensonges et de la duplicité, prenant nos dirigeants pour des idiots », avait ainsi écrit le président américain sur Twitter. « Ils abritent les terroristes que nous chassons en Afghanistan, sans aide de leur part. C'est fini ! »

Agence France-Presse

Un nouvel attentat suicide frappe Kaboul

USMAN SHARIFI
à Kaboul

L'année 2018 démarre par un nouveau bain de sang en Afghanistan, après qu'un kamikaze a déclenché une bombe jeudi soir à proximité de policiers et de manifestants à Kaboul, faisant au moins 11 morts et 25 blessés.

Le groupe djihadiste État islamique (EI) revendique l'attaque, quatre jours seulement après un attentat lors de funérailles qui avait fait 18 morts dans la province orientale de Nangarhar, frontalière avec le Pakistan, lors du dernier jour de l'année 2017.

« Un assaillant kamikaze s'est fait exploser [...] près d'un groupe de policiers qui tentaient d'assurer la sécurité d'une manifestation », a déclaré à l'AFP un porte-parole du ministère de l'Intérieur, Nasrat Rahimi.

« Nous pouvons confirmer que, pour le moment, 11 corps ont été transportés dans les hôpitaux, de même que 25

blessés », a indiqué un porte-parole du ministère de la Santé, Wahid Majroh, à l'AFP. « Le bilan pourrait évoluer, les ambulances continuant de travailler », a-t-il ajouté.

Une source des services de sécurité, s'exprimant sous couvert d'anonymat, a de son côté avancé un bilan de 20 morts et 20 blessés, qui n'a pas pu être confirmé.

L'attentat s'est produit en marge d'une manifestation organisée après la mort d'un commerçant lors d'une opération de police visant des trafiquants d'alcool et de drogue, selon un responsable ayant requis l'anonymat. D'après le porte-parole de la police de Kaboul, Basir Mujahid, le kamikaze, qui était à pied, a explosé « très près » d'un groupe de policiers, en tuant au moins cinq et en blessant onze autres.

Des images diffusées sur la chaîne de télévision Tolo News montrent des hommes en colère, vraisemblablement des commerçants, qui nient avec vigueur être des revendeurs d'alcool, une denrée interdite de vente ou de consommation en Afghanistan, peu avant l'attentat.

Ce nouvel incident survient une semaine après un attentat suicide contre un centre culturel chiite de Kaboul

qui a fait 41 morts et 84 blessés, faisant suite à une attaque le jour de Noël contre une antenne des services de renseignement afghans de la capitale, dans laquelle six personnes avaient été tuées.

Le groupe EI, arrivé en 2015 en Afghanistan et qui multiplie les attentats dans le pays, avait déjà revendiqué ces deux attaques.

Les attentats se succèdent à

Kaboul, faisant de la capitale l'un des endroits les plus dangereux du pays. Le 31 mai, un camion piégé y avait tué 150 personnes et blessé environ 400 autres.

Malgré des mesures de sécurité en hausse, les groupes armés continuent de mener des attaques. Mercredi, l'agence de renseignement afghane a annoncé avoir arrêté une cellule de 13 membres de du groupe EI qui préparaient « une série de grosses attaques terroristes » dans la ville.

L'année 2017 avait été particulièrement meurtrière pour les civils afghans, avec un nombre de victimes qui s'annonce parmi les plus élevés depuis la chute des talibans en 2001 et l'arrivée d'une coalition internationale menée par les États-Unis, partie en 2014. Plus de 8000 civils ont été tués ou blessés du fait du conflit sur les neuf premiers mois de l'année dernière, selon la mission de l'ONU en Afghanistan (MANUA).

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

SOULÈVEMENTS IRANIENS

Désaveu cinglant pour un régime usé

Les récents soulèvements populaires en Iran marquent un tournant pour le régime islamique. Les ayatollahs subissent les foudres des classes ouvrière et rurale qui leur étaient historiquement acquises.

Chômage, inflation et corruption. Ce mélange toxique est à la source des soulèvements qui ont secoué la République islamique d'Iran depuis une semaine. Dans une quarantaine de villes, des Iraniens laissés pour compte ont crié leur profonde insatisfaction et leur ras-le-bol à l'égard d'une théocratie qui, après presque 40 ans de pouvoir sans partage, n'a pas livré ses promesses.

Le taux de chômage chez les jeunes atteint des proportions stratosphériques. L'économie est contrôlée en large partie par l'État. Hors du cercle des ayatollahs, il n'y a point de salut pour l'entreprise privée. Malgré ses promesses, le président Hassan Rohani n'a pas réussi à libéraliser un tant soit peu l'économie et à assurer l'épanouissement d'une société civile indépendante.

Il est maintenant question de la «révolution des œufs». En effet, les récents soulèvements découlent d'une série de mesures néfastes pour les moins nantis de la société iranienne: diminution des rentes aux pauvres et aux retraités, augmentation du prix de l'essence et des œufs, adoption prochaine d'un budget d'austérité. Ce sont donc principalement les femmes, les jeunes, les ouvriers et les membres des classes populaires qui ont pris part à la contestation. Le mouvement, que l'on dit sans chef de file, a pris son envol sur Telegram, l'une des applications les plus populaires d'Iran, que le régime a bloquée temporairement au plus fort de la crise.

Les manifestants ont pris pour cible des symboles du pouvoir théocratique: bâtiments publics, centres religieux, banques et locaux de milices islamiques du régime. Il s'agit bel et bien d'une charge contre les excès du régime. C'est l'idée même de la Révolution islamique de 1979 que les protestataires ont défiée par leurs actions.

Ces troubles intérieurs surviennent alors que l'Iran multiplie les gains géopolitiques dans son affrontement avec l'Arabie saoudite pour la domination régionale au Moyen-Orient, comme le rappelle Alain Frachon dans *Le Monde*. «La République islamique d'Iran savoure sa victoire en Syrie. Son influence est primordiale en Irak. Elle tient une partie du pouvoir au Liban, écrit-il. L'Iran sort en position de force des années de guerre qui ont ravagé le Moyen-Orient.»

Cette domination régionale n'aide en rien les Iraniens qui, à l'échelle nationale, composent avec le chômage, l'inflation et la corruption. Aucun régime, qu'il soit théocratique, démocratique ou monarchique, n'échappe à la contestation lorsqu'il est confronté à de tels problèmes.

D'aucuns espèrent un nouveau Printemps arabe en Iran. C'est mal connaître le caractère impitoyable du régime de l'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême de la Révolution islamique. Les révolutions naissent différemment, mais elles finissent toutes dans la répression sanglante en Iran. Mercredi, le chef des Gardiens de la révolution, le général Mohammad Ali Jafari, a annoncé «la fin de la sédition». L'heure est maintenant aux repréailles. Près de 450 personnes ont été arrêtées. Les appels «à la retenue et à l'apaisement» formulés par le président français, Emmanuel Macron, n'empêcheront pas le régime de punir ceux que l'ayatollah Khamenei a qualifiés d'«ennemis» de l'Iran.

La situation exige une vigilance de tous les instants, ainsi qu'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, réclamée par le gouvernement Trump et qui aura lieu vendredi. «Nous ne devons pas être silencieux, le peuple d'Iran réclame sa liberté», a dit avec justesse l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley.

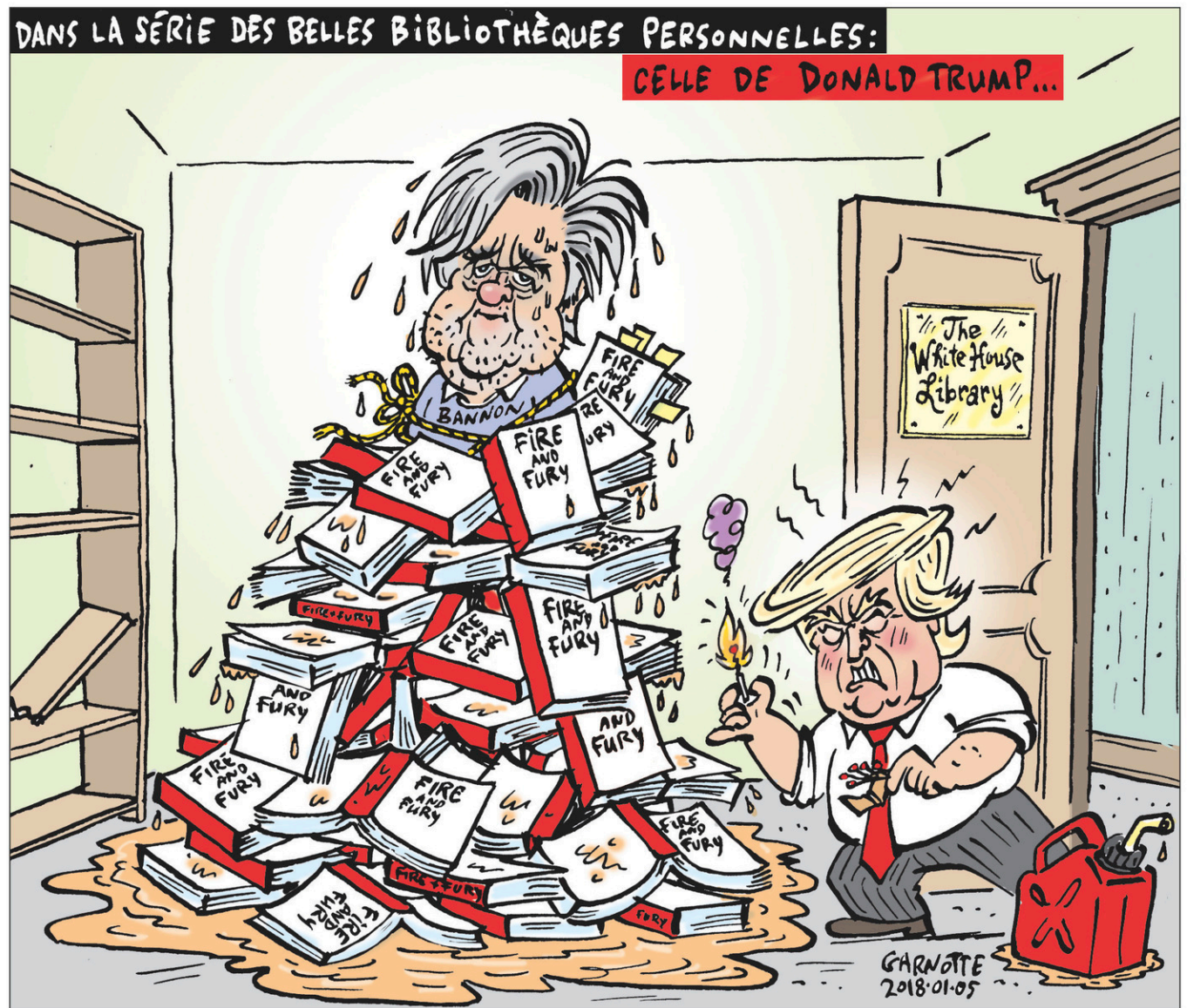
Le président américain arrivera-t-il à fournir une réponse mesurée au problème iranien? La société iranienne est loin d'être monolithique. Elle aspire depuis longtemps à des réformes axées sur la primauté du droit et l'imputabilité du gouvernement. Et pour la première fois depuis 1979, les porteurs du flambeau réformiste ne proviennent pas de la classe moyenne et des élites universitaires. Ils sont issus de la base et des régions rurales que le régime tenait pour acquises. C'est bien la preuve que les ayatollahs ont épuisé la patience de tout le peuple iranien.

Les sanctions et la poursuite de la ligne dure favoriseront le maintien des religieux au pouvoir. L'action internationale doit concourir à soutenir le peuple iranien dans son désir de se libérer d'une théocratie usée.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU,
 DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Le rire pour combler le vide ?

Comme tous les ans, les Québécois aiment bien terminer l'année sur une note humoristique. En effet, les revues «comiques» de fin d'année pullulent. On rit en famille ou seul devant son téléviseur ou sa tablette numérique. Ce phénomène du rire contagieux, qui nous est propre, me laisse toutefois fort perplexe. Est-ce un rire collectif pour combler le vide ou est-ce le vide que nous comblons par le rire? Donnons-nous trop d'importance à cette déferlante de la rigolade? Voilà matière à réflexion sur qui nous sommes en ce début d'année 2018.

Gaétan Fontaine
 Montréal, le 4 janvier 2018

Se souhaiter l'harmonie

En ce début de la nouvelle année, il est de coutume de souhaiter des vœux à notre famille et à nos proches. Nous désirons tous et toutes qu'un monde meilleur puisse enfin advenir, que la paix s'instaure véritablement et durablement entre les humains et les pays et que la justice sociale et économique règne partout sur la planète. Ces souhaits peuvent paraître illusoire et même utopiques dans le monde dans lequel nous vivons.

Mais si, cette volonté de bâtir une société plus juste et harmonieuse, nous la mettons

en pratique dès aujourd'hui, au quotidien, tout de suite et sans attendre? Je prends un exemple bien concret: sur la route, je souhaite ardemment que mes compatriotes prennent conscience que la vitesse ne sert à rien, qu'ils respectent le Code de la sécurité routière et qu'ils cessent des manœuvres dangereuses qui menacent leur vie et celles des autres. Est-ce irréaliste de demander aux automobilistes d'être courtois, polis et surtout patients au volant?

Il me semble que les automobilistes contribueraient au bonheur collectif s'ils changeaient leur mentalité avant même de rouler en pratiquant systématiquement ce petit rituel: ils prennent une grande respiration, se calment et emmagasinent une bonne dose de patience. Je suis témoin tous les jours de conduites dangereuses, de vitesses excessives, d'impatience (entre autres, on me «colle au derrière», comme on dit, et cela très souvent) et de rage au volant. Ces comportements mettent en danger la vie de ceux et celles qui circulent sur la route, mais aussi les piétons, les cyclistes, etc.

Un monde meilleur commence par des gestes concrets et des attitudes responsables envers soi et les autres. Cessons de mettre en cause autrui et prenons de bonnes résolutions pour établir la paix et l'harmonie sur les routes du Québec et dans les rues de nos quartiers. J'invite donc les automobilistes à prendre trois résolutions du Nouvel An: conduire prudemment, réduire la vitesse et rester courtois.

Qui veut s'engager avec moi à tenir ces promesses pour la nouvelle année et les années à venir?

Richard Chartier
 Laval, le 2 janvier 2018

Gratitude et abandon

Une nouvelle année commence. 3 janvier 2018: le travail reprend. *La Presse* papier n'existe plus, remplacée par *La Presse+*. *Bye bye 2017*. On appelle cela le progrès. On appelle cela la vie. Météo record. Changements climatiques. 16 tweets de Donald Trump, dont celui sur son bouton nucléaire, plus gros et plus puissant que celui de la Corée du Nord. Le peuple iranien est dans la rue. Les défis sont plus grands et redoutables que jamais. Et nos responsables politiques, pas toujours à la hauteur.

À l'aube de cette année (il n'est pas encore 5 heures du matin), deux mots surgissent: gratitude et abandon. Gratitude: je suis vivant; nous participons, une journée de plus, à cette aventure qu'est la vie, grande, belle, et tragique à la fois. Abandon: j'ai ma contribution à apporter, avec les forces et les limites qui sont les miennes, mon grain de sable dans un univers qui me dépassera toujours. Gratitude et abandon: ce sont les deux mots que je (me) propose pour 2018. Chaque matin.

Dominique Boisvert,
 maire de Scotstown
 Le 3 janvier 2018

LIBRE OPINION

Que nous réserve la présence de l'État dans l'industrie du cannabis ?

SERGE CHEVALIER
 Sociologue

Lorsque l'État s'est immiscé par la législation dans la production, la distribution et la vente d'alcool, le trafic d'alcool a rapidement été anéanti et n'existe pratiquement plus. Dans le cas des jeux d'argent, l'implication de l'État a réduit momentanément l'offre de jeu illicite ou illégale. Les groupes criminels organisés ne sont cependant pas disparus du paysage, et les jeux d'argent sur Internet ont essayé pour devenir omniprésents. Que nous réserve la présence de l'État dans les affaires du cannabis?

Les organisations criminelles qui chapeautent la production et la distribution de cannabis opèrent comme des multinationales aux activités diversifiées. Le volet cannabis fait partie d'un large éventail comprenant les autres stupéfiants, les jeux d'argent, les prêts usuraires, le travail du sexe et la traite des personnes, pour ne nommer que ceux-là. Les groupes criminels organisés génèrent une activité économique d'une envergure considérable et fournissent du travail et des revenus à des milliers de personnes.

L'entrée en jeu du concurrent étatisé provoquera, si ce n'est pas déjà le cas, des adaptations parmi ces groupes criminels. Deux stratégies complémentaires s'offrent à eux: tenter de conserver le marché ou viser à combler le manque à gagner.

Conservé le marché

La stratégie de conservation du marché du cannabis passe par des gestes quotidiennement utilisés dans un contexte de concurrence commerciale: développer de nouveaux marchés, s'approprier des niches, casser les prix, offrir des produits de qualité supérieure ou proposer un meilleur service à la clientèle.

La stratégie étatique de vente du cannabis à tous les adultes rend impraticable le développement de nouveaux marchés locaux. La seule niche restante est celle des jeunes qui n'ont pas l'âge légal pour se procurer cette drogue. Reste à savoir si cette niche serait rentable étant donné la part du marché attribuable aux mineurs et la capacité connue de ce groupe à contourner la contrainte de la limite d'âge, comme on l'observe dans le cas de l'alcool.

Casser les prix compromet les bénéfices alors que les risques judiciaires demeurent inchangés ou même accrus, puisqu'il est peu probable que le gouvernement abroge la législation. La concurrence étatique ne disparaîtra pas à cause d'une «guerre» des prix. L'État faisant du contrôle de qualité un argument majeur de sa mise en marché, les organisations criminelles apparaissent mal positionnées pour faire contrepoids. Il demeure cependant possible de produire un cannabis plus puissant, dont le taux de THC, la substance active du cannabis, serait plus élevé que

celui offert légalement. Le consommateur sera-t-il preneur?

Comblé le manque à gagner

Outre tenter de conserver le marché, les organisations criminelles peuvent adopter, parallèlement ou non, une seconde stratégie, soit combler le manque à gagner. Cette solution implique aussi l'utilisation d'approches bien connues: consolider les autres activités commerciales dans lesquelles elles sont impliquées ou s'investir dans de nouvelles activités.

En deux mots, pour compenser les pertes, vendre davantage de cocaïne, de crack, d'héroïne ou de drogues de synthèse ou encore augmenter l'offre des jeux d'argent illégaux, promouvoir les prêts usuraires et développer le travail du sexe déjà sous leur contrôle. Sinon, elles peuvent encore «diversifier leur portefeuille». La cybercriminalité vient d'emblée à l'esprit.

Il faut voir que ces avenues sont d'ores et déjà explorées, les organisations criminelles cherchent, comme les acteurs des autres secteurs de l'économie, à augmenter les profits et à bénéficier de toutes les occasions d'affaires qui leur semblent viables.

Une évolution à suivre

Plus globalement, la proportion des profits globaux des organisations criminelles provenant

de la vente du cannabis milite-t-elle pour la conservation ce marché? Dans quelle mesure les activités actuelles des organisations criminelles peuvent-elles être développées? Quels sont les marchés déjà saturés? Jusqu'à quel point le développement des marchés actuels augmenterait-il indûment les risques judiciaires?

La main-d'œuvre requise pour des expansions est-elle disponible, notamment celle destinée aux tâches spécialisées? Les organisations criminelles peuvent-elles recruter ou former à temps les divers spécialistes indispensables? Au Québec, si les activités de distribution et de vente du cannabis sous le contrôle des organisations criminelles périclitent, plusieurs centaines, voire des milliers de «travailleurs» perdront un emploi à temps plein ou à temps partiel. Ces personnes se recycleront-elles dans des activités professionnelles légales?

Ces questions, et bien d'autres connexes, devront demeurer sous la loupe notamment des criminologues, des économistes et des journalistes spécialisés tout autant que des responsables gouvernementaux comme ceux de la sécurité publique, des transports, du travail ou de la santé et des services sociaux, incluant la santé publique. Eluder ces questions ou omettre d'y apporter des éléments de réponse mènera inéluctablement nos populations à vivre avec les conséquences de ces transformations.

IDÉES

De l'existence du temps à notre obsession pour le temps...

PIERRE DESJARDINS

Philosophe

Fugit irreparable tempus (le temps fuit sans retour), affirmait un siècle avant notre ère le poète romain Virgile. Le temps fait son œuvre. Et il le ferait de façon irrévocable. Isaac Newton (1642-1727) fit même de ce temps, qu'il tenait pour universel, la pierre angulaire de ses recherches.

Pourtant, bien que le temps veuille se faire ainsi omniprésent, nous n'en saisissons pas très bien la nature. Déjà, au V^e siècle, saint Augustin (354-430) avait dit au sujet du temps: «Qui saurait en donner avec aisance et brièveté une explication? Si personne ne me pose la question, je le sais; si quelqu'un pose la question et que je veux expliquer, je ne sais plus.»

Et cela, bien que depuis on s'attarde inlassablement à la fabrication d'instruments de mesure du temps. Que ce soit avec des sabliers d'abord puis avec des pendules ou avec le quartz, nos montres et horloges doivent en théorie nous donner le temps juste.

Atome

Plus récemment cependant, abandonnant tous ces instruments basés sur la force de gravitation terrestre, une force jugée trop aléatoire, les scientifiques eurent recours au mouvement de l'atome pour tenter de cerner plus précisément le temps.

Or, surprise, dans la fabrication d'horloges atomiques, ceux-ci se rendent compte d'un phénomène pour le moins bizarre: à l'échelle très petite du mouvement des particules atomiques, il semble qu'on ne puisse vraiment distinguer clai-

rement le passé du futur...

Ils observèrent en effet qu'en inversant les charges atomiques et en transformant les particules en antiparticules (les électrons remplacés par des positrons et les neutrons remplacés par des antineutrons), il demeure une symétrie si parfaite qu'aller de droite à gauche ou de gauche à droite s'équivalent.

Alors que le temps nous a toujours semblé suivre une ligne droite continue (la fameuse flèche du temps), le temps se ferait ici entièrement réversible, allant indistinctement dans un sens ou dans l'autre, perdant par le fait même sa pertinence. Comme si, à l'échelle de pareil microcosme, le temps n'existerait plus!

Espace-temps

De plus, selon la thèse soutenue par le chercheur au commissariat

Si le temps en soi [...] n'existe peut-être pas réellement, alors pourquoi persister encore aujourd'hui à en faire la mesure absolue de nos activités quotidiennes?

à l'énergie atomique Roger Balian (CEA), si le temps n'existe pas pour le microcosme formant la matière, il y a de fortes chances qu'il ne puisse exister non plus pour le macrocosme qu'est l'univers.

On sait que déjà, dans sa théorie de la relativité restreinte (1905), Einstein avait sérieusement mis en doute l'existence d'un temps universel primordial tel que prescrit par Newton. Il parlait plutôt d'un espace-temps subordonné à l'énergie qu'émet la matière.

À la suite de tout cela, on peut se demander la chose suivante: si le temps en soi, auquel on croit depuis des millénaires, n'existe peut-être pas réellement, alors pourquoi

persister encore aujourd'hui à en faire la mesure absolue de nos activités quotidiennes?

Invention

Pour plusieurs scientifiques actuels, dont le physicien Carlo Rovelli, il est évident que le temps n'est qu'une pure invention de l'humain. En ce sens, il rejoint l'idée déjà émise il y a longtemps par le philosophe Arthur Schopenhauer (1788-1860) que le temps n'est qu'une dépendance de l'esprit.

Il semblerait que ce soit nous, et personne d'autre que nous, qui, sans trop nous en rendre compte, inscrivons faussement de la temporalité partout autour de nous.

C'est ainsi que, comme le commun des mortels, je me dis que c'est le temps qui fait pourrir mon fruit sur le comptoir, que c'est le temps qui dégrade l'environnement ou, plus prosaïquement, que c'est le temps qui fait que j'ai moins d'énergie qu'avant, etc.

En fait, nous inventons du temps pour répondre à bien des questions auxquelles nous préférons ne pas répondre. Mais malheureusement, du même coup, ce temps que l'on invente ainsi à qui mieux mieux dégrade la nature de ce qu'il touche.

Prenons un exemple simple: on se rappellera qu'à l'ère industrielle le calcul du temps devint primordial dans le processus de production. On se mit en effet à mesurer une partie du coût de production en fonction des unités de temps de travail requises. Et à chacune de ces unités correspondait un salaire que l'on devait donner au travailleur.

Or, avec un tel calcul, l'accomplissement du travail, qui, tel celui de l'artisan, était autrefois une

passion, se transforma en une torture que l'ouvrier se devait d'endurer un certain nombre d'heures par jour.

Alors que l'artisan ne comptait pas ses heures et prenait plaisir à travailler, l'inscription du travail dans la temporalité en changea donc négativement toute la nature...

Temps de misères

Aussi, on peut se demander la chose suivante: ce temps, par lequel, fébrilement, on mesure tout en espérant être plus productif, n'est-il pas en lui-même l'objet de bien de nos misères?

Est-ce nous qui dirigeons nos vies du matin au soir ou est-ce l'implacable mesure du temps à laquelle on s'astreint? Sans cesse esclaves d'un calcul serré du temps, que nous reste-t-il alors pour le plaisir de vivre? Que dire, autre exemple, d'une agréable activité physique qui, sous la férule exigeante du chronomètre, se transforme pour nous en une performance astreignante et douloureuse?

Ainsi en va-t-il également de la mort, que beaucoup préfèrent ne pas voir en face. Identifiée à tort comme une fin définitive (il ou elle a fait son temps, se dit-on...), la mort appartient pourtant à un cycle de vie bien organisé où, à travers sa vaste descendance, un individu aura la chance de revivre en se reproduisant de mille et une façons. Finalement, ne peut-on pas affirmer que le temps est le meilleur complice de ce que nous sommes vraiment: des êtres anxieux préférant se détacher d'images temporelles baroques?

En inscrivant frénétiquement tout dans le temps, nous faisons pourtant l'erreur de nous éloigner de la simple et vraie nature des choses qui, elle, n'a peut-être absolument rien à voir avec le temps!

Accro à Facebook

FABRICE VIL



Je suis dépendant de Facebook. Pas au point d'être devenu un avatar. Juste assez pour être un peu nerveux dans l'attente des «likes» de ma plus récente publication. Assez pour garder la fenêtre du site ouverte en permanence sur mon ordinateur, même durant les heures de travail. Assez pour tenir en tout temps mon téléphone à distance d'une laisse. En fait, c'est mon téléphone qui me tient ainsi.

En 2015, je trouvais qu'il n'y avait rien de plus insignifiant que Snapchat. En 2018, je suis adepte des Instagram Stories. Tous les jours, je sacrifie un peu de ma présence dans le monde réel pour plus d'attention dans le monde virtuel. Tout ça pour acheter de petites doses de bonheur au rabais. Dopamine, quand tu nous tiens.

Bien sûr, Facebook est un outil spectaculaire dont je ne pourrais me passer. Ce réseau social me permet d'entretenir des relations qui seraient éteintes autrement. Il s'agit aussi de mon instrument le plus efficace de partage de mes activités et de mes idées. Seulement, je n'avais pas prévu qu'être prisonnier de la plateforme serait la rançon de ses bienfaits.

L'auteur Seth Godin affirme que le problème de la plupart des réseaux sociaux est qu'on n'en est pas le consommateur, mais le produit. Ces réseaux sont optimisés pour nous rendre anxieux jusqu'à ce qu'on les utilise à nouveau. Selon Godin, la plupart des gens tombent dans le piège et les regardent «pour une dernière fois», jettent un coup d'œil ici, publient ça, aiment ceci... Déviant ainsi de ce qu'ils ont à faire d'important.

Les effets néfastes de Facebook ne s'arrêtent pas là. Jamais une seule entreprise n'a eu autant d'impact sur les plans psychologique, social et politique à la fois. Des analyses indiquent qu'une utilisation excessive de Facebook causerait des problèmes de santé mentale, que Facebook encourage l'extrémisme et nuit au discours démocratique, et que la plateforme permet la propagande dans le cadre d'élections. Que voulez-vous de plus?

Mais Facebook n'est-il pas un progrès des temps modernes? Ne nous méprenons pas: sans commenter plus avant les menaces à la neutralité du Web, soulignons que c'est d'abord Internet qui a porté la révolution numérique et qui a offert des possibilités inespérées il y a quelques décennies. Pensons à Wikipédia. Les Facebook, Twitter et Instagram ne sont que des dérivés du pouvoir d'Internet. Bien sûr, ces réseaux sociaux facilitent les communications et accélèrent la mobilisation de mouvements sociaux de façon exponentielle. Mais en se satisfaisant de ces avancées, nous ignorons non seulement les effets pervers de ces forums, mais aussi que les données relatives à tous nos faits et gestes qui s'y déroulent, même au nom du progrès, sont détenues par un nombre restreint d'entreprises. Ceci est vrai pour les réseaux sociaux tout comme pour les autres géants du Web. Nous jouons dans la cour de Big Brother.

Une poignée d'entreprises, dont Facebook, Google, Amazon et Apple, détiennent les données que nous dévoilons volontairement, mais aussi les données relatives à l'ensemble de nos interactions. Facebook détient aussi les données générées sur les applications qui l'empruntent aux fins d'inscription. Mark Zuckerberg est donc au courant des articles que je lis dans *Le Devoir*, de mes allées et venues sur Uber et de ma vie sur Tinder.

Ces données permettent, grâce à des algorithmes, de tirer des conclusions précises au sujet de nos habitudes de consommation ou de nos opinions politiques, par exemple. Le risque que ces données soient utilisées à des fins impropres est majeur.

Je suis bien conscient que ces quelques lignes ne résoudre pas l'ensemble des problèmes liés aux géants du Web. Je crois toutefois que dans l'attente d'une meilleure réglementation à leur égard, je peux moi-même petit à petit faire une utilisation plus responsable du numérique.

J'ai effacé l'application Facebook de mon téléphone en novembre 2017. Je pensais alors mourir. Une semaine plus tard, je ne ressentais aucune tentation de télécharger à nouveau l'application et je consultais déjà moins mon téléphone. Un mois plus tard, j'ai activé sur mon ordinateur une application bloquant l'accès à Facebook durant les heures de mon choix. Je n'ai donc accès à Facebook que rarement, et je m'en porte bien.

J'approuve aussi l'idée d'effacer mon compte Instagram, mais j'ai peur de ce qui adviendrait. Je viens d'interrompre la rédaction de ma chronique pour jeter un coup d'œil sur Instagram. Les trois photos les plus récentes sur mon fil: une humoriste qui mange dans une cafétéria, un couple d'amis devant un hélicoptère et une pub de bonbons. J'ai quand même peur de manquer ce qui se passe sur Instagram... #FOMO.

Quoi qu'il en soit, mon sevrage se déroule assez bien. En ce début d'année 2018, je nous souhaite de nous affranchir un peu plus du téléphone.

Réduire le temps de déplacement en autobus

TONY FRAYNE

Montréal

J'ai lu avec intérêt l'entrevue d'Annabelle Caillou avec le président de la Société de transport de Montréal (STM), Philippe Schnobb («Philippe Schnobb dit tirer des leçons du passé pour penser la mobilité de demain», 27 décembre 2017, page B 5). J'ai surtout été frappé par les bonnes nouvelles qu'il présente au sujet du système d'autobus dans le but de faire migrer les gens de l'auto vers les transports collectifs. Entre autres, le système d'information en temps réel sur l'heure d'arrivée de l'autobus, la synchronisation des feux de circulation et la création de nouvelles lignes visant à réduire la congestion sur certaines lignes de métro.

Le bus a été le parent pauvre du système de transport collectif de Montréal. La moitié des voyageurs empruntent le bus pour au moins une partie du trajet en transport collectif. Admettons-le: pour beaucoup de voyageurs, surtout ceux dont le temps presse, un voyage en autobus est un exercice de frustration. On fait un coin de rue, on arrête pour embarquer un par un les passagers, on attend, le feu vire au rouge; on attend. C'est pénible et on regrette de ne pas avoir pris l'auto.

Sur la ligne 435 de l'avenue du Parc, on annonce fièrement qu'il s'agit d'un service «express», alors qu'aux heures de pointe, la vitesse moyenne en bus est incroyablement faible, environ 11 km/heure. Et ce, même avec des voies réservées. C'est une ligne parallèle à la ligne orange (est) et elle pourrait, si on pouvait réduire les retards, aider à désengorger ce tronçon de métro.

Goulot d'étranglement

Environ le tiers des retards du bus aux heures de pointe est attribuable aux attentes lors de l'embarquement des passagers. Comme on le sait, tous les passagers entrent par une seule porte et passent à la queue leu leu au même équipement de perception-contrôle. Sous l'égide de M. Schnobb, la STM a fait des efforts louables pour introduire une autre approche: l'embarquement par toutes les portes. Cette approche a été appliquée, avec des résultats positifs, à travers le réseau de bus à San Francisco.

À Montréal, à la suite de projets-pilotes sur quelques lignes, le système est maintenant appliqué seulement aux embarquements des sta-



OLIVIER ZUIDA LE DEVOIR

Environ le tiers des retards du bus aux heures de pointe est attribuable aux attentes lors de l'embarquement des passagers.

tions de métro. Ainsi, la STM rend ses opérations plus efficaces; cependant, les gains de temps pour les voyageurs, dans l'ensemble, sont très modestes et ne s'appliquent qu'à la minorité de voyages en bus qui partent d'une station de métro.

On peut supposer que la STM et notamment les chauffeurs d'autobus sont hésitants à cause de leur inquiétude quant à la possibilité de fraude et donc à une baisse de revenus de la STM. Il ne faut pas nier que ce risque existe, surtout aux heures de pointe avec des autobus bondés. Il y a cependant une autre option pour accélérer l'embarquement. Sur certains réseaux ailleurs dans le monde, tout le monde entre par

la porte avant, qui est assez large pour accommoder deux files de passagers et deux tourniquets. On peut passer par la ligne de droite devant le chauffeur; la file de gauche est réservée à ceux qui détiennent déjà un titre, telle la carte mensuelle. Le risque de fraude est négligeable et l'embarquement est considérablement accéléré au bénéfice de tous les passagers.

Avant la commande de nouveaux autobus, est-ce que ce n'est pas une occasion de passer vers un système d'embarquement plus rapide? Si oui, assurons-nous que les nouveaux autobus sont configurés, par exemple avec une porte avant élargie, pour être compatibles avec une nouvelle approche.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuïda (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information: Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis), DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), PUBLICITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Schab (directrices de comptes), Alain Tréhou (directeur exécutif média), Amélie Maltais (commis aux arts légers), Alessandra Tantalio et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires), PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaits, INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle), ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS

TEMPÊTE

SUIITE DE LA PAGE 1

En soirée, plusieurs routes et tronçons d'autoroutes ont été fermés à la circulation dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Cocktail météo dans l'Est canadien

La Nouvelle-Écosse se préparait quant à elle à recevoir un cocktail météo: pluie, vents violents, blizzards et même ondes de tempête. Près de 40 cm de neige et des rafales allant jusqu'à 130 km/h sont attendus.

Quelque 17 000 Néo-Écossais étaient déjà privés d'électricité jeudi. Environ 115 travailleurs d'Hydro-Québec ont été envoyés pour prêter main-forte aux plus de 1000 travailleurs de la Nova Scotia Power.

Les écoles, commerces et traversiers ont interrompu leurs services et la majorité des vols et des traversiers ont été annulés, dont celui faisant la liaison entre l'Île-du-Prince-Édouard et les îles de la Madeleine, remis au lendemain.

Des risques de débordement côtier sont aussi à prévoir dans la région d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, et le long du fleuve Saint-Laurent, de Blanc-Sablon jusqu'à Québec.

Chaos aux États-Unis

Aux États-Unis, la tempête a semé le chaos sur sa trajectoire. Vols annulés, écoles fermées, routes impraticables et pannes d'électricité ont paralysé plusieurs États de la côte est.

Des dizaines de centimètres de neige sont tombés, des avertissements de blizzard sont en vigueur et l'état d'urgence a été déclaré dans de nombreux secteurs.

Jeudi soir, quatre personnes ont perdu la vie en Caroline du Nord et du Sud en raison de sorties de route. Un autre conducteur est décédé près de Philadelphie, en Pennsylvanie.

«Ce n'est pas une tempête normale. Si vous n'avez pas à prendre la route, ne le faites pas. Soyez prudents et restez en sécurité», a écrit le gouverneur de l'État de New York, Andrew Cuomo, sur son compte Twitter jeudi peu après avoir déclaré l'état d'urgence pour les villes de New York, Westchester et Long Island.

Les rafales ont entraîné d'importantes inondations entre le Massachusetts et le Maine recouvrant les quais, les rues et s'infiltrant dans certains immeubles.

Le Massachusetts et le Rhode Island se préparaient à recevoir jusqu'à 45 centimètres de neige dans la nuit de jeudi à vendredi.

«Ça s'est déjà vu, mais on a eu deux hivers vraiment doux ces dernières années. [...] Il y a comme une amnésie collective d'une tempête à l'autre», estime Geneviève Martel, installée depuis neuf ans à Cambridge, en banlieue de Boston, dans le Massachusetts.

Cette Québécoise d'origine critique le ton alarmiste des médias locaux, qui crée «un état d'alarme inutile» au sein de la population. «Je suis passée à l'épicerie hier et le magasin était décimé, il n'y avait plus rien, raconte-t-elle. Ce n'est pas une catastrophe, c'est une tempête. Personne ne va être coincé



À New Bedford, au Massachusetts, cet homme a bravé la neige, le vent et le froid pour aller faire ses emplettes sur la rue commerciale.

10 jours sans électricité dans sa maison.»

Vacances inattendues

Plus au sud, des Québécois qui passaient leurs vacances en Floride pour fuir l'hiver ont dû tirer une croix sur le soleil et les températures clémentes de la région.

Ayant fait le voyage jusqu'à Daytona Beach pour faire de la moto avec ses amis, Stéphane Patry a dû revoir ses plans. «Il y a eu deux jours où il faisait vraiment froid, alors on n'a pas fait de moto», raconte-t-il.

Mais les quelques flocons de neige tombés sur leurs deux-roues jeudi matin ne les ont pas empêchés de pratiquer leur activité favorite. «Bien habillé, ça va, j'avais ma tuque sur la tête. Les Américains nous trouvent fous», lance-t-il au bout du fil d'un ton rieur.

À quelques kilomètres, dans la ville d'Orlando, le Montréalais Josue Moya Diaz et sa fa-

mille superposent les couches de chandails et se contentent de faire des activités intérieures.

«On n'était pas équipé pour ça, on avait pris des manteaux d'automne et en arrivant ici, avec l'humidité et le vent, c'était vraiment glacial, raconte-t-il. Le pire, c'est que nous avons fait plusieurs magasins pour trouver des manteaux plus chauds, mais [sans succès].»

Le retour à Montréal prévu dimanche inquiète fortement ce père de famille alors que l'État de New York vient de décréter l'état d'urgence.

Plus au sud, à Hollywood, si la neige n'est pas tombée, le froid est bien au rendez-vous, confirme Richard Clavet, propriétaire du Richard's Motel. «Certains Québécois déçus ont devancé leur départ, d'autres ont été retardés à leur arrivée à cause des conditions», raconte-t-il.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

GARDERIES

SUIITE DE LA PAGE 1

deries privées subventionnées, la moyenne est encore plus élevée, passant de 82,63% à 85,2% pour ces deux mêmes années.

Baisse de subventions

Malgré tout, ce ne sont pas tous les services de garde qui réussissent l'exercice, et plusieurs se retrouvent sous la barre fixée par Québec. Selon le ministère, 13,6% des titulaires de permis ont vu leur subvention de fonctionnement revue à la baisse en 2016-2017.

Et bien que la mesure soit en vigueur depuis plus d'un an et demi, ce n'est que maintenant que les administrateurs de garderies privées subventionnées en ressentent les effets sur leur financement alors qu'ils reçoivent ces jours-ci confirmation de leur subvention finale pour l'année 2016-2017.

«Il y a des services de garde qui réussissent, mais certains n'y arrivent tout simplement pas, malgré toute leur bonne volonté, déplore le président de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), Samir Alahmad. Par exemple, on a une garderie — une installation standard avec 80 places — qui arrive à un taux de présence de 76%. Dans son cas, la ponction s'élève à près de 20 000\$. Pour un gestionnaire de garderie, ça représente énormément d'argent. C'est une nouvelle coupe déguisée.»

Au ministère, on précise que «pour 2016-2017, les diminutions des subventions liées au taux de présence se sont élevées à environ 1,45 million», ce qui représente 0,09% du montant total de subvention de fonctionnement versé aux titulaires de permis.

«Oui, ça peut paraître peu élevé, mais c'est réparti sur un petit nombre de garderies, alors c'est un montant important pour chacune d'elle», rétorque l'AGPQ.

Impacts sur le terrain

Samir Alahmad rappelle que près de 70% du budget de fonctionnement d'une garderie est dépensé en salaires. «Après toutes les dépenses, à la fin de l'année, il ne reste pas grand-chose. 20 000\$, ça représente parfois 20% ou même 30% de ce qui te reste. Ça fait beaucoup, surtout dans un contexte où chaque sou compte. Parce qu'il ne fait pas l'oublier, ça fait quatre ans que le réseau subit des compressions l'une par-dessus l'autre.»

L'association estime que les impacts commencent déjà à se faire sentir sur le terrain. «C'est malheureux à dire, mais on voit qu'il y a des gens qui commencent à retarder des projets, qui reportent des travaux d'entretien ou l'achat de matériel éducatif et récréatif.»

Un seuil trop élevé

De son côté, l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) dit ne pas encore avoir eu d'échos de ses membres

concernant les réajustements de subventions. Mais ici aussi, on trouve que le seuil de 80% est trop élevé. «80%, ça veut dire qu'un enfant peut être absent un maximum de 52 jours par année, précise la directrice générale, Geneviève Bé-lisle. Quand on calcule qu'un enfant est parti un mois avec ses parents pour les vacances, qu'il va faire quelques vendredis avec grand-maman ou grand-papa et qu'il va être malade un certain nombre de jours, ça va vite...» Sans compter que les treize jours fériés, où les garderies et CPE sont fermés, sont pris en compte dans l'équation.

«Le problème, c'est qu'on n'a aucun contrôle sur ça, on ne peut pas forcer les parents à amener leurs enfants à la garderie juste pour satisfaire aux exigences du ministère, et pourtant, certains commencent à le faire pour ne pas être pénalisés», déplore le président de l'Association des garderies privées du Québec, Samir Alahmad. Ce dernier rappelle que plusieurs parents retirent leur enfant dès qu'il y a une épidémie de gastro dans l'immeuble, ce qui contribue également à faire augmenter les taux d'absentéisme. L'association ajoute que cette pression sur les parents contribue à faire passer de plus en plus de parents vers des services de garde non subventionnés, qui n'ont aucune exigence en matière de présence.

Samir Alahmad concède qu'il y a peut-être eu de l'abus dans le passé, mais là, le retour du balancier est trop contraignant, juge-t-il. L'association demande au gouvernement d'abaisser le seuil minimal à 75%, ce qui leur donnerait un peu plus de flexibilité.

Mais puisque certains y arrivent, ne pourraient-ils pas tous réussir? «Oui, plusieurs réussissent en inscrivant davantage d'enfants que le nombre inscrit sur leur permis, afin de combler les absences prévisibles. Mais ce n'est pas possible pour tout le monde, ça dépend des régions, et certains services de garde n'arrivent même pas à remplir toutes les places. Et puis, ce n'est pas facile à gérer, et ça a parfois des conséquences négatives lorsque les éducatrices se retrouvent avec des enfants de plus dans leur groupe», comme on pouvait le lire dans *Le Devoir* récemment.

Le Devoir

Le Devoir

VERGLAS

SUIITE DE LA PAGE 1

tème centralisé: l'expérience de 1998 a mis en évidence plusieurs points faibles qui sont aujourd'hui corrigés, assurent les responsables actuels, tout en prévenant qu'il est impossible de tout prévoir.

Dans son rapport publié en 1999 sur la crise du verglas, le président de la commission qui porte aujourd'hui son nom, Roger Nicolet, a notamment invité Hydro-Québec à sécuriser les approvisionnements en électricité en renforçant son réseau. Et la société d'État affirme qu'elle a fait ses devoirs.

Le réseau de lignes à haute tension est plus robuste qu'il y a vingt ans et différents moyens ont été déployés pour réduire les délais de rétablissement du courant en cas de panne majeure, explique l'ingénieure Marie-Eve Grenier.

«On veut limiter les dégâts, dit-elle. On ne peut pas complètement les éviter, parce que c'est une question de compromis fiabilité-coût.»

Hydro-Québec installe désormais un pylône anti-chute en cascade tous les dix pylônes, pour qu'une infrastructure qui s'effondre n'entraîne pas les autres dans sa chute, comme en 1998. Sur le réseau de distribution, visible dans les rues des municipalités, on s'assure qu'en cas d'accumulation de glace, le fil tombe, mais pas le poteau.

Et surtout, souligne M^{me} Grenier, l'architecture du réseau n'est plus la même. Il est maintenant configuré en «boucles», ce qui fait en sorte qu'un secteur n'est plus dépendant d'une seule ligne pour son approvisionnement en électricité.

«Un endroit en particulier va être desservi par deux lignes. Donc si l'une tombe, l'autre prend le relais», résume-t-elle.

Améliorer la coordination

Sur le plan de la gestion, un comité d'experts mandaté par Hydro-Québec en 1998 a conclu que la société d'État devait améliorer la coordination de toutes ses activités, «depuis la production jusqu'au client». L'actuel responsable des affaires publiques et des médias chez Hydro-Qué-

bec, Serge Abergel, soutient que les liens entre les différentes équipes sont renforcés et que le plan de mesures d'urgence est conçu pour regrouper l'ensemble des activités de l'entreprise, ce qui n'était pas le cas il y a vingt ans.

«Je constate encore aujourd'hui qu'il y a des améliorations à faire. Il faut regarder ça avec une certaine humilité, précise M. Abergel. Nous sommes plus efficaces dans ce partage d'information qu'on ne l'a jamais été, mais je pense qu'on peut toujours améliorer l'intégration.»

Si des événements comparables à ceux de 1998 surviennent en 2018, la communication serait également bien différente, précise le porte-parole. Hydro-Québec serait par exemple en mesure de diffuser du contenu et des mises à jour en continu directement sur les réseaux sociaux.

Éviter la pénurie d'eau

Il y a vingt ans, le verglas n'a pas seulement fait tomber des pylônes et privé d'électricité des millions de Québécois. A Montréal, une panne de courant a paralysé les deux plus importantes usines de filtration de la ville, Atwater et Des Bailleurs, ce qui a fait planer la menace d'une pénurie d'eau potable.

«On était alimenté par Hydro-Québec et on l'est toujours», affirme la directrice du Service de l'eau de la Ville de Montréal, Chantal Morissette. Mais aujourd'hui, explique-t-elle, il y a un plan B.

En 2003, la Ville a signé une entente avec la compagnie Rolls Royce pour assurer l'approvisionnement en électricité de ses deux principales usines de filtration d'eau en cas d'urgence entre le 1^{er} décembre et le 31 mars. Cette entente, désormais honorée par l'entreprise Siemens, prévoit que Montréal reçoive les 35 mégawatts nécessaires pour faire fonctionner Atwater, Des Bailleurs et le réservoir McTavish dans un délai maximal de 14 heures.

Comme le réseau de transport d'Hydro-Québec, le réseau d'aqueduc de la Ville est par ailleurs «bouclé» pour diversifier les sources d'approvisionnement.

«Tous les changements nécessaires ont été faits pour assurer la protection des installations et de l'approvisionnement en eau potable», tranche M^{me} Morissette.

Faire face aux crises

La deuxième grande recommandation formulée en 1999 par la commission Nicolet concernait l'adoption d'une politique québécoise de sécurité civile «aboutissant à l'émergence d'un véritable système de sécurité civile». Deux ans plus tard, la Loi sur la sécurité civile entrainait en vigueur.

«On était loin du niveau de préparation et de la structure de sécurité civile qu'on a présentement au Québec», affirme Eric Houde, le directeur des opérations de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Québec.

Celui qui a pris la tête du bureau montréalais de la sécurité civile en février 1998 admet qu'à l'époque, la gestion de crise s'est avérée «complexe» et que plusieurs municipalités ont été prises au dépourvu. Si une tempête semblable s'abattait aujourd'hui sur le Québec, les citoyens et les municipalités seraient alertés et des ressources seraient déployées à l'avance sur le terrain, dit-il.

Villes impliquées

Le cafoillage de l'autoroute 13, survenu en mars dernier, a mis en évidence des problèmes de communication au sein du gouvernement, mais M. Houde fait remarquer que son équipe parvient à gérer près de 300 événements par année.

«On a une structure de sécurité civile qui est moderne et qui est efficace, insiste-t-il. Ce n'est plus une petite équipe d'une cinquantaine de personnes qui porte ça sur ses épaules.»

«Les villes sont mieux outillées, mais il reste encore du travail à faire. [...] Ce n'est pas l'ensemble des municipalités au Québec qui a un plan de mesures d'urgence, même dans le triangle noir [de la crise du verglas].»

À Saint-Jean-sur-Richelieu, l'une des trois villes de la Montérégie qui a délimité ce «triangle noir», le maire Alain Laplante, élu en novembre dernier, estime que la ville «a beaucoup appris de ses expériences passées».

Le protocole d'intervention de la municipalité a été revu à la suite de la crise du verglas et une nouvelle fois après les inondations de 2011. «Le but est de ne pas être pris au dépourvu», affirme-t-il.

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonce@ledevoir.com